



Rapport annuel
2010-2011

Ministère de
l'Éducation et du
Développement de
la petite enfance

Rapport annuel 2010-2011

Publié par :

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca/0000/>

Novembre 2011

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55471-547-3 (imprimé)

ISBN 978-1-55471-549-7 (PDF)

ISSN 0845-5554

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Éducation et Développement de la petite enfance

Pour l'exercice clos
le 31 mars 2011

Rapport annuel 2010-2011

Cabinet du ministre

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur
Province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Le tout respectueusement soumis,



Jody Carr
Ministre

Cabinet des sous-ministres

L'honorable Jody Carr
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour l'exercice clos le 31 mars 2011. Le rapport contient des renseignements détaillés au sujet des activités et des programmes offerts par le Ministère au cours de la période.

Le tout respectueusement soumis,



Roger Doucet
Sous-ministre
Secteur francophone



Wendy McLeod MacKnight
Deputy Minister
Anglophone Sector

TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉ DE MISSION	I
AVANT-PROPOS	III
ORGANIGRAMME	VI
LOI RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	VII
SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES	1
DIVISION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PÉDAGOGIQUES	1
DIRECTION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES	2
DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE ET DES TECHNOLOGIES (DAET)	6
DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES (DSÉ)	8
DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION (DMÉ)	10
DIVISION DE LA TRANSFORMATION ET DE L'INNOVATION STRATÉGIQUE(TIS)	12
DIRECTION DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES	12
DIRECTION DU FONDS D'INNOVATION EN APPRENTISSAGE (FIA)	13
DIRECTION DES INITIATIVES ET DES RELATIONS STRATÉGIQUES (IRS)	14
SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES	17
DIVISION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PÉDAGOGIQUES	17
DIRECTION DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES	17
DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES (DSÉ)	22
BUREAU DES PERSPECTIVES DES PREMIÈRES NATIONS (BPPN)	23
DIVISION DES INITIATIVES STRATÉGIQUES	24
DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION (DMÉ)	24
DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES AMÉLIORATIONS	26
DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE, DES MÉTIERS ET DE LA TECHNOLOGIE (DAET)	27
DIRECTION DES SERVICES-CONSEILS	29
BUREAU D'EXCELLENCE DES ÉDUCATEURS	31
DIRECTION DE LA CERTIFICATION DES MAÎTRES	32

DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION.....	33
DIRECTION DES POLITIQUES ET DES AFFAIRES LÉGISLATIVES	33
DIRECTION DE LA GESTION ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES	
MINISTÉRIELLES	35
DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET.....	37
DES FINANCES	37
DIRECTION DES FINANCES ET DES SERVICES	37
DIRECTION DES INSTALLATIONS ÉDUCATIVES ET DU	
TRANSPORT SCOLAIRE.....	38
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	39
DIRECTION DES SERVICES DE SOUTIEN INFORMATIQUE	42
DISTRICTS SCOLAIRES	45
<i>Districts scolaires francophones</i>	<i>46</i>
<i>Districts scolaires anglophones.....</i>	<i>48</i>
DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE.....	50
SERVICES DE LA PETITE ENFANCE	50
ANNEXES.....	54
Évolution de l'effectif scolaire par district	55
Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement.....	56
Élèves autochtones habitants les réserves et fréquentant les	
écoles publiques du Nouveau-Brunswick.....	57
Effectif scolaire par district selon la l'année d'études	58
Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district	59
Évolution de l'effectif personnel éducatif et du rapport	
élèves-personnel éducatif par district scolaire.....	60
Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement	61
Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement.....	62
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	
Aperçu financier 2010-2011 Ministère 20	63
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	
Aperçu financier 2010-2011 Comptes à but spécial	64
Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles	
des districts-scolaires.....	65
ACRONYMES.....	66
NOTES.....	64

ÉNONCÉ DE MISSION

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

AVANT-PROPOS

Le rapport annuel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE) est établi selon l'année financière, en cohérence avec le cycle budgétaire du gouvernement provincial et celui de tous les autres ministères. Chaque district scolaire continue de rédiger son propre rapport de rendement annuel en fonction de l'année scolaire.

Le MÉDPE est responsable du développement des jeunes enfants et de l'éducation publique. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a intégré le secteur du Développement de la petite enfance au ministère de l'Éducation afin de créer une approche plus uniforme et globale au développement des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'obtention de leur diplôme ou jusqu'à 21 ans.

En octobre 2010, le ministère de l'Éducation s'est amalgamé avec les services du développement de la petite enfance pour devenir le MÉDPE. Toutefois, comme l'intégration officielle de ces services n'a eu lieu qu'en avril 2011, le présent rapport annuel décrit les activités et les principaux projets réalisés par le ministère de l'Éducation, avant son amalgamation, pour l'année financière allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

Développement de la petite enfance

Voici un survol des services du secteur du Développement de la petite enfance.

- Règlementations des Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

- Enquête sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants non agréés.
- Délivrance de licences pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés.
- Surveillance des services d'apprentissages et de garde des jeunes enfants et enquête sur ceux-ci.
- Mise en œuvre et maintien des Programmes d'aide pour les services de garderie.
- Mise en œuvre du Programme des travailleurs de soutien et des services intégrés de garderie.
- Augmentation des salaires des éducateurs et éducatrices des garderies dans le cadre du Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité.
- Services destinés aux enfants d'âge préscolaire atteints d'autisme.
- Prestations prénatales et postnatales.
- Programme de développement précoce du langage, offert par les régies régionales de la santé. Les fonds appuient aussi divers autres programmes dont :
 - communautés à l'écoute des enfants;
 - centres de développement de la petite enfance;
 - programmes de rôle parental offerts par les Centres de ressources familiales et;
 - le goût de lire.

Système d'éducation publique (de la maternelle à la 12e année)

Depuis 1967, le gouvernement provincial assume l'entière responsabilité du financement des écoles publiques, offrant ainsi à tous les élèves des chances égales de réussite. Le ministre de l'Éducation et du

Développement de la petite enfance prescrit les programmes d'études et établit les normes et objectifs d'apprentissage.

Seule province officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick jouit d'un système éducatif dans lequel les élèves ont la chance d'apprendre les deux langues officielles. Son système scolaire se compose de deux secteurs éducatifs distincts, mais parallèles : un francophone, l'autre anglophone. Chaque secteur linguistique du Ministère est responsable de ses propres programmes d'études et évaluations.

Le système scolaire compte quatorze districts : neuf anglophones et cinq francophones. Les conseils d'éducation de district (CÉD) sont composés de membres élus publiquement à l'échelle locale. Ils sont responsables d'établir l'orientation et les priorités du district scolaire ainsi que de prendre des décisions sur le fonctionnement du district et de ses écoles.

Faits saillants :

- Les dépenses totales 2010-2011 du MÉDPE se chiffrent à 984,7 millions de dollars, dont 974 millions de dollars ont servi à financer l'offre des programmes et des services scolaires.
- Investissement de 9 328 \$ par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2010-2011, comparativement à 8 955 \$ en 2009-2010.
- Poursuite du programme *Bienvenue à la maternelle* dans tous les districts, y compris l'outil *Évaluation de la petite*

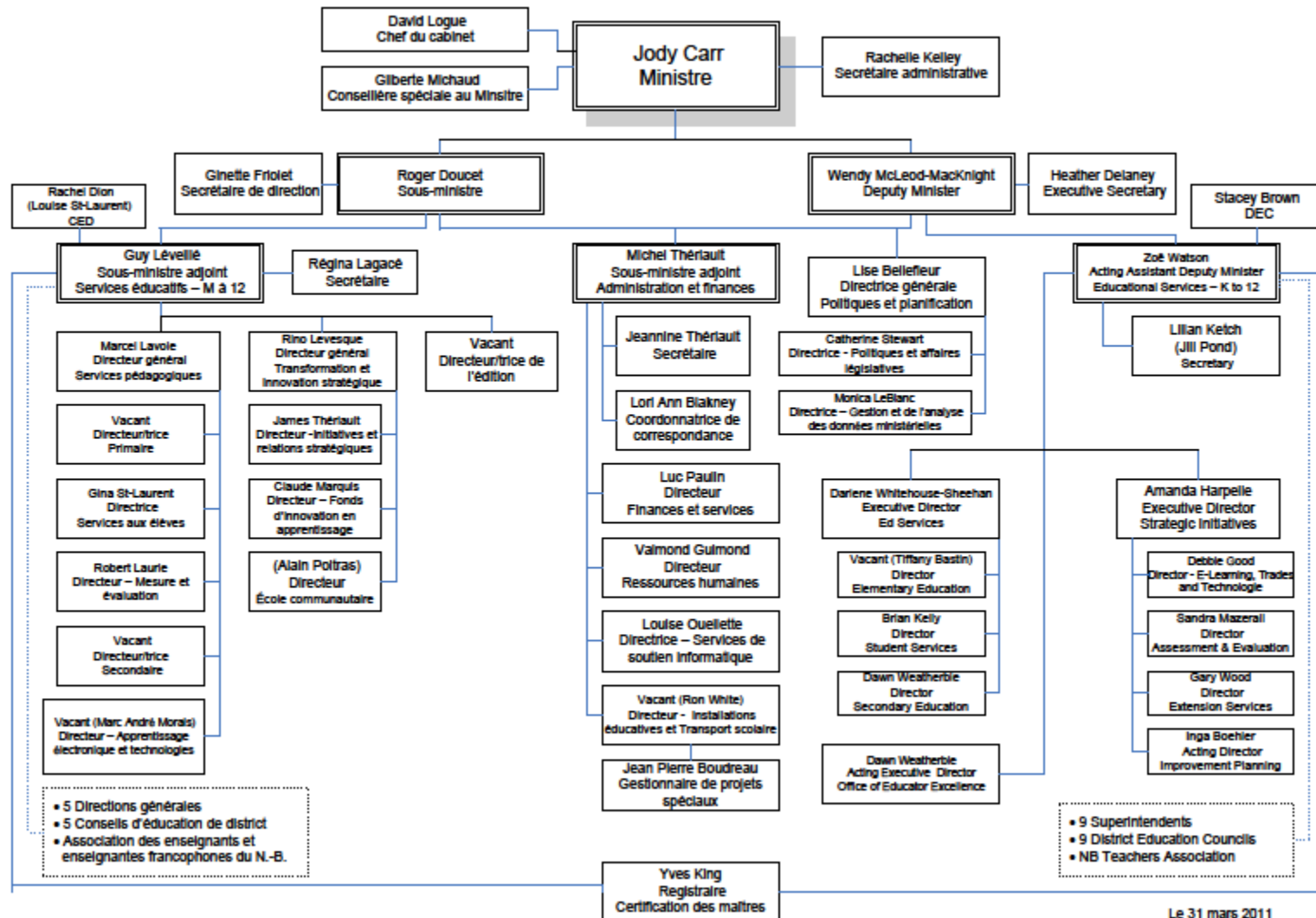
enfance à l'intention des enfants d'âge préscolaire.

- Mise à l'essai de la politique sur les milieux d'apprentissage bilingues dans des écoles anglophones de la province et appui de celle-ci.
- Financement de l'élaboration d'une stratégie jeunesse provinciale et établissement d'un comité interministériel chargé de surveiller les progrès de celle-ci et de tenir les ministères au courant.
- Création de trois nouveaux comités consultatifs ministériels pour fournir des conseils sur la mise en œuvre du Plan sur l'apprentissage précoce et la garde de jeunes enfants, sur la diminution de l'intimidation grâce à l'établissement d'environnements d'apprentissage et de travail positifs et sur un transport pour les activités parascolaires ou parallèles au programme.
- Participation au Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF) et appui de celui-ci dans ses travaux concernant le Rapport de la Commission sur l'école francophone.
- Tenue du premier Sommet sur l'intimidation au Nouveau-Brunswick, qui a rassemblé plus de 150 d'intervenants de l'ensemble de la province afin de discuter de l'intimidation dans les écoles, de mettre en commun les meilleures pratiques et, plus important encore, de permettre un soutien mutuel.
- Présentation, à tous les districts scolaires, des rapports d'activités à l'échelle des districts et de la province et publication du Rapport d'activité des écoles.
- Signature, par 12 des 15 communautés des Premières nations du Nouveau-Brunswick incluant la

communauté de Listuguj, au Québec, de 16 ententes améliorées sur les frais de scolarité : 13 de ces ententes sont anglophones et trois francophones.

- Établissement de deux sites pilotes dans chaque secteur linguistique pour la mise en œuvre du modèle de prestation de services intégrés : un au district scolaire 10 et un autre au district scolaire 9.
- Achèvement de la construction de huit grands projets d'immobilisations pour les écoles : Eleanor W. Graham Middle School, Northrop Frye School, Bayside Middle School, Central New Brunswick Academy, Minto Memorial High School, Doaktown Elementary School, Andover Elementary School et l'École Sainte-Thérèse.
- Lancement d'un processus d'examen de structure pour les écoles vieillissantes.
- Maintien du plus bas taux provincial de décrochage à deux pour cent.
- 75 % des écoles francophones, soit 73 de 97, opèrent comme école communautaire, c'est-à-dire que ces écoles mettent en place, de façon graduelle, une architecture communautaire unique de l'école acadienne et francophone.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE



**LOI RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU
MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
ET MISE EN APPLICATION PAR LE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE**

Loi sur l'éducation

SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES

Le secteur des services éducatifs francophones se compose de deux divisions : la Division des programmes et des services pédagogiques et la Division de la transformation et de l'innovation stratégique.

Le secteur des services éducatifs francophones est responsable du bon fonctionnement des grandes composantes des services éducatifs francophones, à savoir :

- l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'études au primaire et au secondaire;
- le perfectionnement pédagogique;
- la sélection, le développement et l'allocation de ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'études;
- les services aux élèves, y compris l'adaptation scolaire, la psychologie scolaire, le milieu propice à l'apprentissage, l'orientation scolaire, la vie étudiante et les services aux élèves ayant un handicap sensoriel;
- l'évaluation provinciale des apprentissages;
- le développement et la livraison de cours à distance;
- la transformation et l'innovation, y compris le programme des écoles communautaires et le Fonds d'innovation en apprentissage (*FIA*);
- les initiatives et les relations stratégiques.

Le secteur est également responsable de la planification des plans éducatif, budgétaire et administratif pour le

système scolaire francophone. Il s'acquitte de cette responsabilité en entretenant des relations étroites et continues avec les cinq districts francophones de la province. De plus, il assure un lien avec les conseils d'éducation de district (*CÉD*) par l'entremise des forums provinciaux qui sont organisés pour faciliter les échanges de renseignements et la consultation entre le ministre et les *CÉD*. Il assume enfin les responsabilités rattachées au développement de divers projets éducatifs en collaboration avec les autres ministères, agences et divers organismes à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale.

Les directions générales des cinq districts scolaires francophones collaborent avec le Ministère en ce qui a trait aux questions pédagogiques.

DIVISION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

La division des programmes et des services pédagogiques a pour principale responsabilité de définir les buts et les objectifs des programmes d'enseignement offerts aux élèves qui fréquentent les écoles publiques francophones. Elle assure la coordination provinciale des services en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'études, d'élaboration et de prestation de cours régulier et à distance, le développement du portail et des ressources pédagogique. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (*TIC*) à des fins d'enseignement et d'apprentissage, de perfectionnement pédagogique et de

services aux élèves sont également encouragées et promu.

DIRECTION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Au sein de la division des programmes et des services pédagogiques, la Direction des services pédagogiques (DSP) a pour mandat :

- Analyser les ressources didactiques disponibles sur le marché et recommander celles qui soutiennent davantage l'enseignement des programmes d'études prescrits par le ministre.
- Fournir aux divers intervenants du milieu scolaire, tant à l'échelle locale que provinciale, des indications sur le degré de réussite de l'apprentissage et de l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province.
- Assurer l'élaboration, l'administration et la correction des examens provinciaux au primaire, et des examens de fin d'études secondaires, qui sont nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Élaborer des politiques, des directives et des programmes relatifs notamment à l'évaluation des apprentissages, du personnel enseignant et des directions d'école.
- Coordonner des projets éducatifs en collaboration avec d'autres ministères de la province et d'autres partenaires, tels que le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), l'Université de Moncton (UdeM) et l'Association des

enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB).

- Assurer la coordination et l'administration de programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages dans les écoles francophones de la province.

Faits saillants:

Programmes d'études

Français

- Mise en œuvre généralisée du programme de français au primaire révisé (apprentissage essentiels et ajouts en conscience phonologique).
- Formation en lien avec le programme au primaire révisé.
- Révision du volet écriture du programme de français au primaire de la maternelle à la 8^e année et ajustements au volet lecture suite à une année d'implémentation.
- Sélection de ressources pédagogiques pour les 5^e et 8^e années suite à un chantier de ressources.
- Terminaison des séquences didactiques pour la 12^e année et mise en disponibilité pour les enseignantes et enseignants des provinces atlantiques sur le portail.
- Développement de la base d'un cours optionnel pour la 12^e année axé sur la différenciation et sur le soutien à la carrière.
- Organisation d'une tournée d'écrivains dans les districts scolaires 3 et 5.
- Participation au projet de développement des Normes de rendement en littératie au Primaire coordonné par le CAMEF.

Éducation artistique

- Expérimentation d'un nouveau cours en ligne, au choix, de création musicale.
- Élaboration de fiches pédagogiques portant sur les instruments de la section rythmique d'une harmonie.
- Impression et diffusion du nouveau cahier pédagogique sur les percussions.
- Mise en œuvre de la première phase des formations sur la version finale du programme d'études d'arts visuels, de la maternelle à la 8^e année, et sur la nouvelle ressource didactique *IMAGO!*
- Poursuite du travail sur le recueil de pièces de théâtre acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick, volets publication et web.
- Lancement provincial de la Trousse du passeur culturel, du nouveau programme Une école, un artiste et de la Table de concertation éducation, arts et culture.
- Poursuite du programme provincial GénieArts pour l'intégration des arts aux autres matières. Ce programme fait appel à la participation d'artistes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick en salle de classe.
- Mise en application du programme provincial d'artiste en résidence : Une école, un artiste.
- Coordination et gestion, en collaboration avec l'*ACELF*, la Fédération culturelle canadienne-française (*FCCF*) et la Fédération canadienne des directions d'écoles francophones (*FCDEF*) du projet Trousse du passeur culturel à l'intention des directions d'école du Canada.
- Organisation de la rencontre de la

Table provinciale de concertation arts et culture en éducation.

- Participation aux rencontres de la Table de l'axe action culturelle et identitaire (*TAACI*).
- Animation de séances de formation sur la trousse du passeur culturel auprès de différents groupes dont les étudiants en éducation, les jeunes, les directions d'écoles, les enseignants, les organismes culturels et artistiques, les partenaires en éducation sur le plan national, etc...
- Participation au Projet pancanadien de français langue première (*PPCFLP*) du *CMEC* pour le développement de la banque nationale des référents culturels et de l'élaboration du document de fondement sur l'approche culturelle de l'enseignement.

Langue seconde et troisième langue

- Expérimentation du nouveau programme d'études d'anglais intensif et des documents d'accompagnement suivants : le programme d'études, le guide de l'enseignant, la trousse d'évaluation et le portfolio des langues destinés aux élèves de la 5^e et 6^e année.
- Développement du guide pédagogique Semestre régulier de l'année en anglais intensif.
- Participation au comité provincial interministériel et interinstitutionnel traitant le dossier des élèves internationaux et l'éducation internationale.
- Participation au comité atlantique du *CAMEF* responsable de la gestion du contenu de la Médiathèque.
- Développement de sites de collaboration en ligne pour les enseignants du programme d'anglais intensif, du cadre de référence, et du

portfolio des langues.

- Participation et rédaction du document d'orientation et de ressources pédagogiques pour le *CAMEF* à propos de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des langues officielles en Atlantique.
- Formation donnée à un groupe d'éducateurs sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (*CECR*) et le Portfolio européen des langues (*PEL*) en contexte avec la province du Nouveau-Brunswick.
- Création du Comité provincial pour l'expérimentation du portfolio des langues au secondaire, langues seconde, internationale et des nouveaux arrivants.

Sciences

- Mise en œuvre provinciale du nouveau programme d'études de Sciences et technologies 6e à 8e années.
- Mise à jour et diffusion du document *La sécurité en classe de sciences de la maternelle à la 12e année*.
- Analyse et restructuration des programmes de Sciences et technologies 6e et 8e année et de Technologie 7e et 8e année permettant d'établir des liens entre les programmes.
- Analyse et restructuration des programmes d'études en sciences au secondaire (Sciences 9 et Sciences 10, Sciences 11, Biologie I, Chimie I, Physique I).
- Gestion d'un projet-pilote d'utilisation de matériel électronique (sondes et capteurs de données) dans le cadre du cours de Physique.
- Continuation d'un partenariat avec l'Alliance pour l'éducation à la viabilité

au Nouveau-Brunswick et soutien aux écoles vertes incluant la rédaction et la diffusion d'une stratégie d'éducation environnementale.

- Continuation d'un partenariat avec différents organismes et événements liés à l'éducation scientifique dont Envirothon, formation estivale en foresterie grâce à la Tournée des enseignants francophones de l'Atlantique (TEFA), et Expo-Sciences francophone.

Mathématiques

- Élaboration des nouveaux programmes d'études au primaire de la maternelle à la 4^e année.
- Élaboration de nouveaux parcours pour l'enseignement des mathématiques au secondaire basé sur les intérêts, les passions et les projets de vie-carrière des élèves.
- Élaboration de nouveaux programmes d'études en 9^e année en lien avec les nouveaux parcours au secondaire.
- Achat des trousseaux PRIME sur la géométrie pour les enseignants du primaire.
- Continuation des formations didactiques liées à l'utilisation des trousseaux PRIME *Le Sens du nombre* et des opérations pour les enseignants du primaire (3^e année de 3).
- Continuation des formations didactiques liées à l'utilisation des trousseaux PRIME *Régularités* et algèbre pour les enseignants du primaire (2^e année de 3).

Éducation physique

- Approbation et diffusion de la version finale du programme d'études d'éducation physique maternelle à la

8^e année.

- Élaboration d'un guide sur l'évaluation et les comportements observables en éducation physique de la maternelle à la 8^e année.
- Achat de 15 autres licences du logiciel Dartfish permettant d'ajouter 15 autres écoles au projet. Formation de deux jours pour les nouveaux participants au projet.
- Approbation et diffusion de la version finale du programme d'études de Leadership, cours au choix pour les élèves en 11^e et 12^e année.
- Début de l'élaboration du guide d'accompagnement pour le thème expression pour le programme d'études maternelle à la 8^e année.
- Création de ressources en ligne pour le site de collaboration d'éducation physique maternelle à la 8^e année avec référence au guide d'accompagnement attitude posturale.

Formation personnelle et sociale

- Collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport sur leur projet portant sur la santé mentale.
- Organisation d'une formation portant sur la trousse Jouer pour de vrai pour appuyer les élèves dans le développement de leur projet de vie-carrière.
- Élaboration d'un cours au choix sur le mieux-être pour les élèves en 11^e et 12^e année.

Sciences humaines

- Révision des programmes d'études de sciences humaines de 3^e et 4^e année.
- Production et impression d'une ressource pour le programme d'études de géographie 9^e année

portant sur le territoire maritime Vivre entre terre et mer : quel horizon?

- Sélection et approbation du matériel pour le cours de géographie 12^e année suite à l'expérimentation et le chantier.
- Poursuite du partenariat avec Rencontre du Canada Historica-Dominion afin de donner la possibilité à des élèves francophones du Nouveau-Brunswick de se rendre à Ottawa dans le cadre du projet Rencontres du Canada.
- Poursuite du partenariat avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport dans le cadre du programme des Fêtes du patrimoine du Nouveau-Brunswick, permettant ainsi l'organisation de fêtes scolaires et régionales.
- Révision du contenu du cours en ligne de droit.
- Signature d'une entente avec l'Institut d'études acadiennes (IEA) pour la production d'une ressource qui accompagnera le programme d'études de sciences humaines 3^e et 4^e année.

Études professionnelles et techniques (métiers)

- Élaboration d'un nouveau cours Introduction à la profession d'éducation à l'enfance.
- Collaboration avec le Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) à l'organisation de neuf séances de formation liées aux cours d'études professionnelles et techniques (métiers).
- Évaluation et révision des nouveaux programmes d'études professionnelles et techniques.
- Expérimentation du cours à distance Introduction à la mécanique motorisée.

- Élaboration de vidéos de formation Aspect sécuritaire en atelier à l'intention des enseignants des cours de métiers.
- Expérimentation de l'intégration de la technologie Dartfish comme moyen pour évaluer les apprentissages.

Plan stratégique provincial

- Coordination de l'élaboration de la Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation (*PALC*).
- Continuation du Programme provincial de bourses d'anglais langue seconde à l'intention des élèves de 9^e, 10^e et 11^e année. Les cours sont offerts pendant l'été par l'Université du Nouveau-Brunswick (*UNB*).
- Continuation des programmes de bourses d'été de langues de cinq semaines Explore à l'intention des élèves de 11^e année et plus et de trois semaines Destination Clic qui visent les élèves de 14 et de 15 ans. Ces programmes sont offerts grâce à l'appui de Patrimoine canadien et en collaboration avec le *CMEC*.
- Continuation des programmes de moniteurs de langue combinant le programme du *CMEC* Odyssée et ceux du *MÉDPE* pour offrir des services d'appui à l'apprentissage en français, en anglais et en francisation.
- Organisation du Colloque provincial de leadership en partenariat avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (*FJFNB*). Cet événement s'est déroulé au Carrefour Beausoleil de Miramichi et a permis aux membres et aux moniteurs des conseils d'élèves des écoles secondaires de se rencontrer et d'obtenir une formation en leadership.
- Organisation de l'Institut des directions d'école sous le thème Être

« leader » en construction identitaire, un engagement prioritaire. Plus de 170 participants ont profité d'un ensemble d'ateliers portant sur les communautés d'apprentissage professionnelles (*CAP*).

- Mise en place d'un programme d'appui aux écoles en difficultés afin de les soutenir dans leur démarche d'amélioration des résultats en littératie, en mathématiques et en sciences.
- Mise en état des lieux de la maternelle au Nouveau-Brunswick afin d'établir les améliorations à faire au niveau des pratiques pédagogiques.
- Rédaction d'un document d'orientation à l'intention des enseignantes de la maternelle.
- Mise en œuvre du projet pilote sur le Programme de compétences essentielles dans cinq écoles secondaires. De la formation, des ressources et de l'accompagnement sont offerts aux écoles participantes.
- Continuation du partenariat avec L'Acadie Nouvelle afin de fournir aux écoles de la province un nombre important d'exemplaires du quotidien à titre de ressource pédagogique.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE ET DES TECHNOLOGIES (DAET)

Au sein de la division des programmes et des services pédagogiques, la *DAET* a pour mandat d'améliorer la qualité des apprentissages des élèves en favorisant une utilisation pédagogique judicieuse de la technologie chez les élèves et le personnel enseignant. La *DAET* joue un rôle de leadership auprès des districts scolaires et des écoles francophones au niveau de l'élaboration

et de la prestation de cours à distance et de programmes d'études du domaine des études professionnelles et techniques (métiers). Elle est également responsable du développement et de l'utilisation pédagogique et professionnelle du portail éducatif et de ses ressources d'enseignement et d'apprentissage. De plus, la *DAET* exerce un rôle de leadership au niveau de l'utilisation technopédagogiques des *TIC* proposant différentes orientations et en menant différents projets de recherche et d'expérimentation visant à tirer profit des *TIC* en éducation.

Faits saillants:

Perfectionnement professionnel

- Formation auprès de divers intervenants sur l'utilisation du portail éducatif et ses ressources pédagogiques en utilisant de façon judicieuse l'Internet et les *TIC* pour communiquer.
- Formation offerte à divers intervenants du système éducatif sur l'utilisation de la plateforme d'enseignement en ligne *Desire2Learn* et d'autres outils technopédagogiques.
- Montage de séquences vidéo de diverses présentations et conférences à l'Institut des directions d'école 2010, maintenant accessibles au personnel des écoles à titre de ressources de perfectionnement.
- Formation, en collaboration avec l'*UdeM*, offerte aux enseignants portant sur l'utilisation des *TIC* en classe : EDUC 4000 : thème technopédagogie.
- Formation lors des journées de perfectionnement professionnel de l'Association des enseignantes et des

enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (*AEFNB*) afin de favoriser l'intégration des ressources d'apprentissage disponibles sur le portail et Internet dans les pratiques d'enseignement.

- Partenariat avec l'Association pour l'avancement pédagogique des TIC en Atlantique (*APTICA*) afin de planifier, organiser et offrir des ateliers de perfectionnement sur l'utilisation des *TIC* en pédagogie.

Planification

- Début de la mise en œuvre des stratégies du plan stratégique provincial pour l'utilisation des *TIC* en salle de classe.

Ressources pédagogiques accessibles sur le portail

- Addition de nouvelles ressources pédagogiques sur le portail provincial à l'intention du personnel enseignant.
- Élaboration de documents d'appui à l'intention des enseignants pour faciliter l'utilisation du portail.
- Organisation de la banque d'images et d'autres sections du portail éducatif provincial afin d'en augmenter la convivialité.
- Ouverture du nouveau portail pour les élèves.
- Lancement de la section Ministère du portail provincial.

Utilisation pédagogique des *TIC* et de l'ordinateur portatif

- Diffusion d'un Rapport d'évaluation sur les appareils mobiles en lien avec les ressources en ligne et Internet.
- Coordination d'un Projet d'évaluation de la pertinence pédagogique de l'*iPad* sur les pratiques d'enseignement et les stratégies d'apprentissage.

- Coordination d'un projet d'expérimentation des télévotants afin d'en tirer profit dans le cadre de l'évaluation formative et d'observer l'impact sur la réussite scolaire.
- Participation dans l'élaboration d'un site Web www.educatice.ca afin de faciliter des échanges virtuels entre éducateurs.
- Mise en œuvre, en collaboration avec les districts scolaires, de différents projets d'expérimentations de nouvelles technologies afin d'analyser leurs impacts sur l'enseignement et l'apprentissage, et d'en favoriser l'utilisation :
 - Projet *iPod touch*.
 - Projet *Clic* d'environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage avec la plateforme *Desire2Learn*.
 - Projet d'expérimentation de l'Internet pour appareils personnels.
 - Projet d'expérimentation d'intégration de la technologie *Dartfish* dans le domaine des études professionnelles et technologiques (métiers) afin d'améliorer les pratiques évaluatives.

Cours à distance

- Participation de 409 élèves francophones à l'un des 19 cours à distance offerts en 2010-11 : Comptabilité informatisée, Espagnol 1, Statistique, Histoire de l'Acadie, Science de l'activité physique, Technologie du design, Étude des médias, Sciences de l'environnement, Biologie II, Introduction à la mécanique motorisée, Espagnol II, Développement Vie et Travail, Arts visuel et médiatique, Entreprises à

vocation touristique, Création musicale, Physique III, Enjeux du monde contemporain, Astronomie, et Mathématiques avancées.

- Élaboration de nouveaux cours Introduction à la programmation informatisée et Informatique et société.
- Formation et accompagnement des enseignants à distance sur les approches pédagogiques préconisées pour l'enseignement en ligne.

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES (DSÉ)

La *DSÉ* fait partie intégrante de la division des programmes et des services pédagogiques. La *DSÉ* doit assurer un service de qualité pour les élèves dans le domaine de l'apprentissage, de la transition à la maternelle, de la francisation, des comportements, de l'adaptation scolaire, des handicaps sensoriels, de l'orientation et de la préparation à la vie après l'école, de la santé et des services aux enfants et à la jeunesse et des centres d'apprentissage alternatifs.

La *DSÉ* soutient et assure l'inclusion scolaire de tous les élèves inscrits à l'école, de la maternelle à la fin du secondaire (maximum de 21 ans), et encourage l'utilisation d'approches qui répondent aux divers besoins des élèves dans une classe inclusive. De plus, la *DSÉ* mène des projets de recherche appliquée, recherche et développe des partenariats, organise des activités de perfectionnement professionnel et coordonne des projets pilotes et des sites de démonstration.

Les membres de l'équipe de la *DSÉ*

doivent agir à titre de personnes ressources qui siègent à des comités provinciaux et nationaux pour assurer la collaboration et la liaison avec le MÉDPE du Nouveau-Brunswick.

Faits saillants:

- Organisation de sessions d'information sur le développement vie-carrière offertes par des étudiants ambassadeurs du postsecondaire dans les classes de 10^e et de 11^e année.
- Mise en œuvre provinciale de l'outil en ligne Guide pour s'orienter pour toutes les écoles secondaires.
- Financement aux districts pour l'organisation de formations sur l'approche orientante pour le personnel scolaire.
- Perfectionnement des conseillers d'orientation en mai au Congrès national de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP).
- Mise à jour du programme d'études de Développement vie-travail.
- Élaboration et planification d'un projet pilote en vie-carrière pour la mise à l'essai du nouveau modèle de service.
- Formation intensive en intervention en dyslexie offerte à 37 enseignants ressources des cinq districts scolaires.
- Création d'un outil de collecte de données pour les interventions en dyslexie.
- Continuation de la formation intensive sur l'autisme offerte à une autre cohorte de 35 enseignants ressources et aides-enseignants afin qu'elles puissent orienter les actions visant à répondre aux besoins des élèves autistes.
- Achat de 250 ordinateurs portatifs et de 99 licences afin d'outiller les élèves ayant un trouble d'apprentissage.
- Achat de technologies spécialisées pour les enfants ayant un handicap.
- Collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport sur la stratégie en matière de santé psychologique et pour offrir le nouveau programme de subventions pour le mieux-être dans les écoles.
- Continuation de la mise en œuvre des recommandations du Rapport MacKay, Les enfants au premier plan.
- Suivis au rapport interministériel donnant suite aux recommandations du rapport Connexions et déconnexion portant sur la condition des jeunes à risque et des jeunes qui ont des besoins très complexes au Nouveau-Brunswick ainsi que le rapport Ashley Smith : Un rapport de l'ombudsman et du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sur les services offerts à une adolescente au sein du système de justice pénal pour les adolescents, du défenseur des enfants et de la jeunesse.
- Mise en œuvre de deux sites de démonstration du modèle de prestation des services intégrés, tel que décrit dans l'annexe du Rapport Ashley Smith : Maintenir les connexions du défenseur des enfants et de la jeunesse.
- Poursuite des services offerts aux enfants ayant un handicap de la vue ou de l'ouïe, de la naissance à 21 ans.
- Consultation dans les districts scolaires et formation d'un Comité en douance dans le développement

d'une stratégie provinciale dans ce domaine.

- Participation au comité de la Stratégie jeunesse Nouveau-Brunswick.
- Organisation du troisième colloque en approche auditive-verbale.
- Formation des enseignants spécialistes en accompagnement du deuil.
- Développement et mise en place de deux cours de braille à l'intention des enseignants itinérants, soit le Braille intégrale et le Braille abrégé.
- Développement de la formation continue pour les enseignants spécialistes de la vision 2011-2012.
- Collaboration avec l'Université d'Ottawa dans la rédaction d'un livre sur l'approche auditive-verbale en français.
- Recherche et développement du concept des années butoirs afin de mieux intervenir auprès des élèves en difficulté d'apprentissage.
- Recherche sur l'état des lieux des maternelles et développement d'un cadre de référence.
- Formation offerte à l'ensemble des enseignantes de la maternelle, des directions du primaire et de certains membres du personnel des districts sur le nouveau cadre de référence pour la maternelle.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION (DMÉ)

La *DMÉ* a pour fonction de fournir aux divers intervenants du milieu scolaire, tant à l'échelle provinciale que locale, des indications sur le degré de réussite de l'apprentissage et de l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province.

La *DMÉ* assure le dépistage des enfants et des élèves qui sont à risque dès leur inscription à la maternelle et à leur début de scolarisation. Elle assure aussi le développement, l'administration et la correction d'examens provinciaux au primaire, et d'examens provinciaux au secondaire dans le cadre de la sanction du diplôme d'études secondaires. La *DMÉ* produit de nombreux rapports dans le but de publiciser et d'expliquer les résultats aux examens provinciaux en plus du Bulletin de l'école et du Bulletin du district. Elle assure également la coordination et l'administration de programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages dans les écoles francophones de la province.

Il incombe également à la *DMÉ* d'élaborer des politiques, des directives et des programmes relatifs à l'évaluation des apprentissages, du personnel enseignant, des directions d'école et des écoles. Finalement, la Direction offre aussi du perfectionnement professionnel dans le domaine de l'évaluation des apprentissages.

Évaluation des apprentissages au primaire

- Dépistage de tous les enfants inscrits à la maternelle à l'automne 2010 à l'aide de l'outil Évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD).
- L'Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante (EPE-AE), une évaluation visant à déterminer le niveau de développement des élèves à la maternelle, a été administrée en janvier 2011.

- Évaluation de tous les élèves de la 2e année dans le but de déterminer leur niveau de compétence en lecture. Deux épreuves ont été administrées : lecture silencieuse et lecture à haute voix. Les résultats ont été publiés en juin. Un rapport individualisé a été envoyé aux parents avant la fin de l'année scolaire.
- Administration de l'examen provincial en lecture aux élèves de 4e année en septembre 2010.
- Administration des examens provinciaux de mathématiques (3e, 5e et 8e année), de sciences et technologies (5e et 8e année) et de français (5e et 8e année), et publication des résultats en juin 2010. Un rapport individualisé a été envoyé aux parents de chaque élève de la 3e, 5e et de la 8e année avant la fin de l'année scolaire.

Évaluation des apprentissages au secondaire

- Administration des examens semestriels de mathématiques (11^e, 30311 et 30312) en juin 2010 et en janvier 2011, et des examens annuels de français (11^e, 10331 et 10332) en juin 2010.
- Évaluation, à l'aide d'entrevues individuelles, du niveau de compétence à l'oral en anglais langue seconde des élèves inscrits au cours d'anglais (10^e année) en mai et juin 2010 ainsi qu'en décembre 2010 et janvier 2011. Un certificat personnalisé a été envoyé à chaque élève indiquant la note obtenue sur l'échelle de compétence linguistique à l'entrevue d'anglais langue seconde.

Formation initiale et continue du personnel enseignant

- Participation pendant l'année à l'enseignement de sections de cours en éducation à l'*UdeM*.
- Préparation et animation de plusieurs ateliers de formation en évaluation pour appuyer le développement d'une culture de l'évaluation au service des apprentissages et une meilleure compétence quant à l'interprétation des données.

Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)

- Participation d'une classe d'élèves de 4^e année par école à l'évaluation internationale *PIRLS*.

Programme pancanadien d'évaluation des apprentissages (PPCE)

- Participation à la validation du rapport pancanadien du *PPCE*.

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

- Participation à la mise à l'essai du *PISA* 2012 au printemps 2011.

Publication des résultats et autres renseignements pertinents

- Publication des bulletins des écoles et des districts.
- Préparation du Rapport statistique annuel.
- Publication de documents statistiques pour appuyer les districts et les écoles dans l'analyse de leurs résultats pour mieux cibler leurs interventions.
- Participation au projet pilote des Centres de développement de la petite enfance.
- Administration d'une première évaluation provinciale en ligne.
- Développement des cadres de référence et des questionnaires aux

élèves et aux enseignants pour les évaluations en 5^e, 8^e et 11^e année.

- Administration des questionnaires aux élèves et aux enseignants pour les cours de sciences et technologies en 5^e et 8^e année.
- Publication de la nouvelle version du document Fondements et gestion.
- Publication d'un bulletin d'informations intitulé *Infos sur mesure*, au nombre de trois par année, offrant une meilleure compréhension des dossiers de la *DMÉ* tout en offrant aux intervenants en éducation une variété d'outils pédagogiques leur permettant d'identifier et de cibler tout ce qui pourrait améliorer le rendement scolaire de leur école. Ceci s'inscrit dans le cadre du rapport de la Commission sur l'école francophone portant sur l'importance de développer une stratégie de communication avec nos partenaires.

DIVISION DE LA TRANSFORMATION ET DE L'INNOVATION STRATÉGIQUE(TIS)

En collaboration avec les districts scolaires francophones, la division de la *TIS* a pour mandat de définir les grandes orientations et d'assurer la coordination provinciale auprès des écoles communautaires du Nouveau-Brunswick (*ECNB*). La *TIS* appuie également les districts scolaires dans la mise en œuvre des écoles communautaires. L'un des projets importants consiste à la gestion d'ensemble du programme provincial de Centre de littératie pour les enfants qui se déploie progressivement dans plusieurs écoles de chacun des districts

scolaires. La *TIS* voit également à la gestion et à la coordination provinciale du *FIA*. Enfin, la division est aussi responsable de la direction des Initiatives et relations stratégiques (*IRS*) laquelle coordonne diverses activités impliquant des partenaires clés, des organismes gouvernementaux, en plus de voir aux relations et à des projets internationaux francophones du Ministère.

DIRECTION DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES

La direction des écoles communautaires a pour mandat d'assurer la réalisation du concept des Écoles communautaires du Nouveau-Brunswick (*ECNB*) dans les écoles francophones.

Le but est de transformer graduellement l'établissement scolaire en une école qui maximise le développement du potentiel de tous les enfants dans un esprit de responsabilisation collective. Le concept a pour objectifs de :

- motiver chaque jeune à réussir;
- répondre aux besoins de chaque enfant et de la communauté;
- favoriser la santé globale de l'enfant;
- assurer des apprentissages de haute qualité en littératie, en numératie et en sciences;
- cultiver le goût d'apprendre dans un univers branché;
- développer des compétences utiles tout au long de la vie;
- développer l'esprit d'entreprendre avec conscience;
- donner plus de sens à l'école;
- faire participer les familles et la communauté à la vie de l'école;

- développer un esprit de partenariat en éducation de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

L'*ECNB* est une solution novatrice pour réaliser le double mandat de l'école francophone : la réussite éducative et la construction identitaire de chaque jeune.

Faits saillants:

- Élaboration d'un processus de désignation des écoles communautaires en étroite partenariat avec les districts scolaires.
- Mise en place d'un nouveau mode de financement partenarial qui a amené 75 % des écoles francophones dans les 5 districts à opter pour l'*ECNB* et à s'y engager avec leur communauté.
- Mise sur pied, de concert avec les districts scolaires, d'une structure organisationnelle favorisant la réussite de l'*ECNB*. Elle comprend un agent de développement communautaire dans chacune des écoles, un coordonnateur de district pour chacun des cinq districts scolaires et une équipe du Ministère.
- Élaboration, de concert avec les coordonnateurs des districts scolaires, d'un plan stratégique de développement des *ECNB*.
- Conception, élaboration et validation, en étroite collaboration avec des représentants des districts scolaires et d'autres partenaires, d'un Guide d'accompagnement – Niveau secondaire - Indicateurs et niveaux de qualité. Ce guide assure une suite logique à celui du niveau primaire.
- Mise en place d'un portail dédié aux *ECNB* contenant de nombreuses références et outils pédagogiques pouvant aider les districts et les écoles dans la mise en œuvre de leur

choix d'orientation en tant qu'école communautaire.

- Au printemps 2010, planification et organisation d'une rencontre provinciale des directions, des agents de développement communautaire et des coordonnateurs des écoles communautaires désignées.
- Continuation de la mise en œuvre du programme Communauté | Littératie | Enfants | Francophones (*CLEF*) qui a pour but d'offrir, après les heures de classe, un service d'accompagnement individuel aux enfants, de la première à la troisième année, qui éprouvent des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture.
- Un partenariat a été créé avec l'organisme Littératie au Primaire afin de voir à la bonne marche du programme *CLEF*, et ce, en étroite collaboration avec la direction des écoles communautaires. 17 *ECNB* sont engagées dans ce programme.

DIRECTION DU FONDS D'INNOVATION EN APPRENTISSAGE (FIA)

Le *FIA* a pour objectif d'appuyer des projets novateurs axés sur la réussite scolaire, notamment en littératie, en numératie et en sciences. Ces innovations pédagogiques, gages de succès, pourront par la suite servir à d'autres enseignants des différentes écoles de la province.

Faits saillants:

- Sur le plan de la gestion, pour l'année 2010-2011, le *FIA* comportait deux catégories d'appui financier. Chacune avait ses propres modalités ou règles de financement, et le montant

maximal était de 2 500 \$ pour les projets de catégorie 1 et 20 000 \$ pour ceux de catégorie 2.

- Les projets devaient répondre aux exigences relatives aux six paramètres pédagogiques cadres du *FIA*, soit le besoin lié à la qualité des apprentissages, à la valeur rajoutée à la pédagogie et à l'innovation, à l'évaluation de l'impact sur les apprentissages, à la transférabilité du projet, à la viabilité du projet, ainsi qu'à la collaboration avec d'autres partenaires (pour les projets de catégorie 2 uniquement).
- Le *FIA* a financé 42 nouveaux projets en 2010-2011 pour une valeur totale de 288 812 \$.

DIRECTION DES INITIATIVES ET DES RELATIONS STRATÉGIQUES (IRS)

La direction des *IRS* agit à titre d'intermédiaire entre le MÉDPE, les autres organismes gouvernementaux et la communauté afin de promouvoir les objectifs stratégiques du Ministère auprès de ceux-ci et de guider les choix et les interventions du Ministère. L'*IRS* planifie, coordonne et met en œuvre les initiatives afférentes en collaboration avec les partenaires. La Direction est aussi responsable des relations internationales francophones du Ministère.

Faits saillants:

- Organisation du deuxième Tournoi provincial de débats pour les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick en collaboration avec l'*AEFNB*.
- Participation et appui aux travaux du GACEF responsable des suivis au rapport de la Commission sur l'école francophone.
- Appui au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en sa qualité de président en exercice de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (*CONFEMEM*).
- Participation à la 54^e session ministérielle et aux activités du cinquantenaire de la *CONFEMEM* ainsi qu'aux Assises sur les réformes curriculaires.
- Participation aux travaux du Bureau du réseau national des écoles associées à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (*UNESCO*).
- Participation aux travaux du Comité stratégique de l'Organisation internationale de la Francophonie (*OIF*).
- Organisation de la 17^e édition du Prix d'excellence dans l'enseignement. En collaboration avec les partenaires en éducation, poursuite du travail de concertation menant à une nouvelle structure de reconnaissance pour le programme du Prix d'excellence.
- En collaboration avec différents intervenants scolaires et communautaires, organisation de la 22^e édition de la Semaine provinciale de la fierté française et poursuite de la planification et de la mise en œuvre d'une nouvelle orientation au programme et de nouveaux projets.
- Planification et mise en œuvre du concours Actifs et fiers N.-B. pour les écoles du Nouveau-Brunswick en collaboration avec l'*ACELF* et l'Association des directions d'écoles francophones du Nouveau-Brunswick (*ADEFNB*).
- Planification et organisation, en collaboration avec les organismes partenaires, des activités en lien avec

le programme des camps d'été
Éducation Plus.

- En collaboration avec le secteur anglophone, organisation de la sélection de l'élève récipiendaire de la Bourse Lester-B. Pearson.
- Poursuite des travaux du comité bipartite composé de représentants du MÉDPE et de la Fédération des conseils d'éducation en vue d'améliorer la communication et la collaboration.
- Poursuite de la participation au comité Équipe rurale Nouveau-Brunswick, une table d'échange constituée de représentants provinciaux et fédéraux ayant un intérêt pour le développement des régions rurales.
- Planification et organisation de la soirée de reconnaissance des centres de littératie en collaboration avec la direction des écoles communautaires, le District scolaire 5 et la Fondation des caisses populaires acadiennes.

SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES

Le secteur des services éducatifs anglophones se compose de trois divisions : la Division des programmes et des services pédagogiques, la Division des initiatives stratégiques et le Bureau d'excellence des éducateurs. Ensemble, ils collaborent avec les intervenants et les partenaires de divers groupes reliés au monde de l'éducation, dont la *New Brunswick Teachers' Association (NBTA)*, le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées et les universités.

Le secteur des services éducatifs anglophones est responsable du bon fonctionnement des grandes composantes des services éducatifs anglophones, à savoir :

- collaborer à l'élaboration d'un plan d'éducation provincial;
- définir les normes en matière de résultats et de rendement des élèves;
- identifier ce qui est enseigné de la maternelle à la 12^e année;
- établir un cadre permettant une pratique de l'enseignement, un leadership, un soutien, des interventions et un perfectionnement professionnel efficaces;
- mesurer et améliorer l'efficacité du système;
- collaborer avec d'autres fournisseurs de services pour offrir efficacement des programmes et des services pédagogiques interdisciplinaires.

De plus, le secteur est chargé d'assurer un lien avec les Conseils d'éducation de district (CÉD) par l'entremise des

forums provinciaux qui sont organisés pour faciliter les échanges de renseignements et la consultation entre le ministre et les présidents des CÉD. Le secteur travaille aussi en étroite collaboration avec les neuf districts scolaires anglophones de la province.

DIVISION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

La Division des programmes et des services pédagogiques comprend la Direction de l'élaboration des programmes d'études, la DSÉ et le Bureau des perspectives des Premières Nations (BPPN).

DIRECTION DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le personnel de la Direction de l'élaboration des programmes d'études définit les buts et les objectifs d'apprentissage du programme d'enseignement et de toutes autres activités liées au programme d'études dans les écoles publiques anglophones de la maternelle à la 12^e année. Les agents pédagogiques élaborent les programmes d'études et en assurent la mise à jour. Ils évaluent également les ressources pédagogiques, imprimées et électroniques. Les programmes d'études présentent les résultats d'apprentissage voulus, les normes ou les indicateurs de performances, les stratégies d'enseignement, les évaluations et les ressources pour appuyer l'apprentissage. Lorsqu'un programme d'études nouveau ou révisé est approuvé, les agents pédagogiques travaillent avec le personnel des districts afin d'organiser des séances

d'information en milieu de travail où sont présentés les documents traitant du programme. Les agents pédagogiques jouent aussi un rôle clé en donnant des conseils au sujet des initiatives liées au programme d'études, comme le perfectionnement professionnel, les évaluations provinciales, l'approbation des subventions relatives au programme d'études et les aspects du processus d'amélioration des écoles. L'anglais comme autre langue relève aussi de la Direction de l'élaboration des programmes d'études.

Faits saillants:

Initiatives concernant les programmes d'études de la maternelle à la 12^e année

Littératie

- Création et mise en œuvre de modules intégrés pour appuyer l'enseignement de la littératie dans le nouveau programme d'immersion en français de la 3^e année.
 - Vérification et appui de l'achat et de la mise en œuvre de ressources en littératie pour l'ensemble des cours d'anglais de la 5^e année.
 - Réalisation d'un document pour aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement différentiel à l'aide de livres d'études dans les classes de la 6^e à la 12^e année.
 - Soutien continu du programme *Stepping Out Reading and Viewing*, lequel fournit du perfectionnement professionnel sur les techniques d'enseignement inclusives pour tous les éducateurs de l'intermédiaire et du secondaire afin de former des lecteurs compétents dans toutes les matières.
- Création et soutien de la mise en œuvre des documents *Look for* pour les classes d'alphabétisation interdisciplinaire, de la 6^e à la 12^e année.
 - Finalisation et présentation d'un document, plus convivial, aux parents des normes de rendement en lecture et en écriture de la 6^e et de la 7^e année.
 - Début des mises à jour des cours d'anglais facultatifs au secondaire, incluant le tuteur de lecture, l'étude des médias, la rédaction et le journalisme.

Numératie

- Mise en œuvre et révision des programmes d'études et de nouvelles ressources pour les élèves de la 3^e, de la 6^e et de la 9^e année, en utilisant le Cadre commun des programmes d'études du *Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC)*. Ceci marquait la fin des révisions pour les mathématiques de la maternelle à la 9^e année. Afin d'assurer l'harmonisation avec les programmes d'études des années antérieures, les révisions se poursuivent pour les programmes de la 10^e à la 12^e année. Des programmes d'études ont été élaborés pour deux nouveaux cours de 10^e année, et de nouvelles ressources d'aide ont été définies.
- Élaboration d'un document *Look for* destiné aux enseignants de mathématiques de la 8^e à la 10^e année et aux administrateurs de l'école secondaire.
- Sessions de perfectionnement professionnel portant sur les pratiques pédagogiques efficaces et en intervention efficace auprès des élèves éprouvant des difficultés en mathématiques. Ces sessions ont

été offertes à tous les chefs d'équipe en numératie, afin de les aider dans leur rôle d'accompagnateurs aux enseignants de mathématiques.

- Réalisation de brochures portant sur les mathématiques, destinées aux parents des élèves de la maternelle à la 5^e année; impression des brochures sur les mathématiques de 3^e et de 4^e année.
- Organisation d'une conférence portant sur les mathématiques pour plus de 150 enseignants de de la maternelle à la 2^e année et pour les chefs d'équipe en numératie en juillet afin d'appuyer la mise en œuvre du programme d'études révisé et des ressources supplémentaires.
- Création d'un Lexique mathématique pour les enseignants de 3^e année en immersion en français afin d'aider à résoudre l'uniformisation du vocabulaire français en mathématiques.

Sciences

- Perfectionnement professionnel axé sur les techniques d'enquête relativement à l'ébauche du programme d'études des sciences de l'environnement 122 et 123. Pour fins d'amélioration, une demande de rétroactions auprès des enseignants a été faite pour l'année scolaire de 2010-2011.
- Identification de ressources d'aide pour la mise en œuvre du cours révisé de sciences de l'environnement.
- Achat de la licence *Explore Learning's Gizmos* pour une centaine d'enseignants et leurs élèves afin d'évaluer cette ressource interactive en ligne et de fournir une rétroaction.

- Élaboration et mise en œuvre d'une trousse de ressources en sciences afin d'appuyer l'enseignement sur les techniques d'enquêtes pour les classes de 4^e et de 5^e année; les écoles ont reçu du matériel de science permettant l'utilisation des ressources supplémentaires du programme d'études. Les travaux visant l'élaboration de ressources semblables pour les élèves de 2^e année sont amorcés.
- Entamer l'examen du programme d'études des sciences de la maternelle à la 10^e année, incluant un cadre qui permettra d'aligner les programmes d'études de sciences aux recherches actuelles.
- Poursuite de l'élaboration des lignes directrices sur les consignes de sécurité en sciences de la maternelle à la 12^e année et du plan de mise en œuvre.
- Appui de groupes externes, notamment *Science East*, Envirothon et le Centre océanographique *Huntsman* dans la prestation de programmes d'enseignement des sciences pour les élèves et les enseignants.

Sciences humaines

- Mise en œuvre des ressources de langue française Exploration pour les sciences humaines de la 4^e année, incluant le manuel de l'élève et les ressources des enseignants.
- Approbation par le Comité consultatif provincial des programmes d'études du programme d'études des sciences humaines de 3^e année sur l'identité provinciale. Poursuite de l'élaboration des ressources de base, incluant le manuel de l'élève et la ressource des enseignants.

- Poursuite de l'élaboration du programme d'études des sciences humaines des provinces de l'Atlantique pour la 5^e année, de même que des ressources connexes.
- Révision du programme d'études d'histoire moderne 112 et mise à l'essai de l'ébauche. Identification des ressources de base, incluant les ressources en ligne, et placé une commande partielle.

Santé et éducation physique

- Terminé une formation complémentaire des agents pédagogiques et des mentors provinciaux à l'aide du logiciel Dartfish. Création d'un portail pour l'échange d'exemples de vidéos et inscription des agents pédagogiques à une communauté en ligne pour l'apprentissage professionnel continu.
- Soutiens aux sessions de perfectionnement professionnel *Remember When* à l'intention des enseignants d'éducation physique dans le but de développer leurs capacités en enseignement.
- Élaboration du programme d'études sur le mieux-être grâce à l'éducation physique pour les élèves de 11^e et de 12^e année et choix des écoles pilotes.

Technologie et cours facultatifs au secondaire

- Révision d'un certain nombre de cours facultatifs du secondaire et poursuite de l'élaboration des cours de Vie familiale 120 et Technologies numériques 120.

Français langue seconde

- Révision de l'unité finale du guide préparatoire du programme de français niveau intensif sur la base

des commentaires reçus lors de la première année de mise en œuvre.

- Modification du guide du programme de français intensif.
- Promotion des possibilités de formation destinées aux nouveaux enseignants du français niveau intensif ou avancé, particulièrement en 8^e année.
- Standardisation des niveaux de compétences à l'oral et à l'écrit pour le français intensif.
- Élaboration primaire des niveaux de compétences à l'oral et à l'écrit pour le français avancé des élèves de la 6^e à la 8^e année.
- Allocation des ressources pour les classes combinées et les nouvelles classes de français avancées de la 6^e à la 10^e année.
- Continuation de l'élaboration des modules de français avancé de 11^e année.
- Finalisation des expériences d'apprentissage visant à initier les élèves d'anglais, niveau avancé, de 3^e année à la langue et à la culture françaises.
- Introduction de nouveaux outils d'apprentissage de la culture francophone pour les élèves d'immersion tardive de 7^e année.
- Formation relative aux nouveaux programmes de français, incluant les modules d'introduction et les unités intégrées pour le programme d'immersion en français de 3^e année acheté en septembre 2010.
- Achat d'outils pédagogiques pour le programme de français destinés aux enseignants et aux élèves.
- Mise en œuvre d'un nouveau guide de programme pour l'enseignement de l'anglais aux élèves en immersion française de 3^e année. Ce

programme complète le programme d'études en français.

- Réalisation d'un guide d'aide d'outils pédagogiques pour enseigner l'anglais dans le cours d'immersion en français.
- Introduction et appui de la politique sur les milieux d'apprentissage bilingues dans toutes les écoles de la province.
- Remise de copies papier et électronique du livret *Making the Choice*. Ouvrage utilisées lors des réunions parentales dans le but d'encourager l'apprentissage du français langue seconde.
- Sondage auprès des parents sur l'efficacité des ressources distribuées.
- Continuation de l'implantation de la nouvelle entente relative aux langues officielles dans l'enseignement pour 2009-2013.

Arts

- Finalisation des versions préliminaires des programmes d'études d'arts visuels de la 3^e et de la 6^e année, faisant l'objet d'un projet-pilote partout dans la province. Chaque programme d'études a été mis à l'essai par un enseignant de chaque district. Les 18 enseignants qui ont fait l'essai des programmes ont reçu des ressources et un perfectionnement professionnel se rapportant à leur programme d'études respectif.
- Poursuite des travaux relatifs aux programmes d'études d'arts visuels de la 2^e et de la 11^e année.
- Ressources supplémentaires en musique pour les élèves de 6^e année.
- Co-parrainage et appui de la mise en œuvre de 27 projets GénieArts partout dans la province. Le succès

de ce programme repose sur le fait que les arts aident à susciter l'engagement des élèves pendant qu'ils font l'apprentissage du contenu du programme d'études en l'appliquant à toutes les matières.

- Partenariat avec le ministère du Mieux-être, de la Culture, et du Sports pour la création du programme Artiste en résidence scolaire. 22 projets ont été entrepris grâce à une collaboration enseignants-artistes de la collectivité. Ils ont permis aux élèves de développer leur créativité dans le domaine des beaux-arts.
- Camp artistique pour 24 élèves de 11^e année tenu à l'Université Mount Allison en juin.

Anglais langue seconde

- Maintien du financement destiné à appuyer la formation de tuteurs pour les nouveaux apprenants de l'anglais au Nouveau-Brunswick.

Perfectionnement professionnel

- Appui des CAP dans les districts scolaires.
- Octroi de fonds aux districts scolaires pour encourager le perfectionnement professionnel axé sur divers programmes dont la littérature pluridisciplinaire, *Professional Resources and Instruction for Mathematics Educators (PRIME)*, Premier pas en maths, boîte à outils Apprendre la science en utilisant des méthodes d'enquêtes, l'apprentissage du français langue seconde et l'éducation physique.
- Encourager la mise en œuvre des programmes d'études en sciences humaines et en mathématiques.

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES (DSÉ)

Les agents pédagogiques de la DSÉ définissent et facilitent les normes des programmes d'inclusion scolaire. Ils s'assurent que les besoins particuliers des élèves sont comblés en offrant des programmes d'enrichissement et d'orientation destinés à inciter les élèves à poursuivre leurs études et à aider les élèves à risque. La Direction élabore des lignes directrices et des outils pédagogiques applicables aux initiatives comme celles qui sont liées au milieu propice à l'apprentissage, à la prestation intégrée des services, à l'évaluation des menaces et des risques, au protocole d'intervention en situation de crise et aux plans d'adaptation scolaire.

Faits saillants:

- Fin du projet pilote de trois ans, dans le cadre d'une stratégie d'intervention précoce utilisant le logiciel *AIMSWeb®* pour l'analyse comparative des données et le suivi des progrès. L'an prochain, l'accent sera sur les classes de la maternelle à la 2^e année. Des classes additionnelles seront ajoutées chaque année pour une période de trois ans.
- Vérification opérationnelle du plan d'intervention (PI), de concert avec les districts scolaires et d'autres partenaires permettant l'ajustement du PI. Un échantillonnage de 609 PI a été examiné afin de relever divers indicateurs de qualité. Les districts ont rencontré le personnel du Ministère à deux reprises afin de comparer les données dans le but de mieux comprendre les attentes et les usages communs. Sous la nouvelle conceptualisation du PI, les élèves ayant besoin d'accommodation universelle ou accommodation justifiée n'auront plus besoin d'avoir un PI comme tel. Donc, il y a une réduction considérable du nombre total d'élèves ayant des besoins d'un PI.
- Début de l'examen de l'inclusion moyennant une analyse de l'environnement du personnel, des programmes et des services de la DSÉ. La portée a été élargie pour inclure les pratiques de l'inclusion scolaire et les visites sur place afin de mettre en valeur les pratiques exemplaires.
- Établissement de deux sites pilotes, un dans chaque secteur linguistique, pour la mise en œuvre du modèle de prestation de services intégrés. L'école choisie pour le secteur anglophone se trouve dans le district scolaire 10, et deux équipes offrent leur aide aux écoles des secteurs Est et Ouest du district.
- En collaboration avec la Direction de l'élaboration des programmes, des sessions de formation à l'intention des enseignants ressources et de littératie ont été données. Ces sessions portaient sur l'intervention en littératie à l'aide des programmes *LiPs®* (*Lindamood Phoneme Sequencing Program*) et *V/V* (*Visualizing/Verbalizing*). Après trois années de perfectionnement professionnel LiPs®, l'objectif d'avoir une personne qualifiée dans chaque école a été réalisée.
- Participation à l'administration du programme provincial de l'EPE-AD pour tous les enfants inscrits à la maternelle en septembre 2011. Suivi auprès des enfants à risques dans un ou plusieurs secteurs de développement.

- Début de la première phase d'internalisation du programme de formation du *College of Extended Learning* de l'UNB. Les séances sur les principales composantes théoriques du programme pédagogiques ont été offertes par les enseignants ressources qui sont des analystes certifiés du comportement. Comme pour les années précédentes, 65 enseignants ressources et aides-enseignants ont suivi le programme de formation d'intervenants en autisme offert par le *College of Extended Learning* de l'UNB.
- Parrainage d'un atelier sur la conception universelle de l'apprentissage avec le personnel du *Center for Applied Special Technology (CAST)*; l'atelier était destiné au personnel interne et avait pour but d'intégrer les pratiques relatives au programme d'études et à l'évaluation dans un cadre inclusif de conception universelle de l'apprentissage.
- Ébauche de normes professionnelles pour le personnel incluant la gouvernance, les rôles et responsabilités, les compétences et les connaissances.

BUREAU DES PERSPECTIVES DES PREMIÈRES NATIONS (BPPN)

Le BPPN du MÉDPE oriente ses efforts vers l'élimination de l'écart de rendement scolaire qui existe entre la population autochtone et la population canadienne en général. Il offre un programme d'éducation et des services de soutien aux élèves et aux enseignants des Premières Nations

dans leur système d'école ainsi que dans celui du système publique s'il y a lieu et si cela convient. Le BPPN sert de liaison entre les ministères, les organismes des Premières Nations, les collectivités et les écoles des Premières Nations. Il est responsable du perfectionnement professionnel, des programmes d'études, des services, du matériel didactique et de la gestion des programmes autochtones tels qu'ils s'appliquent à l'éducation des Premières Nations.

Faits saillants:

- Hôte du premier sommet provincial sur l'éducation des Premières Nations.
- Maintien du cours de langue mi'kmaq en ligne au secondaire.
- Convocation du Comité consultatif d'élaboration des programmes d'études des Premières Nations.
- Établissement d'un cadre de référence pour le programme d'études de langue Mi'kmaq et début de son élaboration.
- Prestation de perfectionnement professionnel et distribution de ressources connexes pour les écoles des Premières Nations.
- Poursuite des négociations de l'entente relative à l'amélioration des frais de scolarité avec les Premières Nations d'Oromocto, de Woodstock et de Tobique.
- Fin de la première année du projet pilote MERL, programme de revitalisation des langues mi'kmaq et malécite.
- Termine la troisième année et débute la quatrième année de l'initiative de transition de la pré- maternelle à la maternelle.

- Collaboration avec The First Nations Education Initiative Inc., The Three Nations Education Group Inc. et le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre et la gestion des activités prévues par le programme de partenariat éducatif du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.
- Rencontres régulières avec le comité provincial sur l'éducation des Autochtones et les directeurs d'écoles de bande.
- Continuation d'investissements accrus dans les programmes et services éducatifs des élèves des Premières Nations dans le système d'écoles publiques.
- Lancement du Projet pilote l'entrepreneuriat et les jeunes autochtones à l'école *Bonar Law Memorial School* en septembre 2010, dans le cadre de projet Martin Aboriginal Education Initiative (MAEI).

Terminé l'initiative d'investissement dans les ressources pédagogiques entre les écoles de bandes et les écoles publiques.

DIVISION DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

La Division des initiatives stratégiques est responsable des priorités ministérielles du secteur anglophone. Les directions suivantes font partie de cette division : Mesure et évaluation, Planification des améliorations, Apprentissage en ligne, métiers et technologie. Également inclus dans cette division, la direction des Services-conseils, qui est responsable des écoles communautaires, du FIA et des

programmes à l'intention des élèves étrangers.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION (DMÉ)

La direction de la mesure et l'évaluation des élèves fait partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage. Cette Direction a pour principal objectif de guider l'apprentissage des élèves. La priorité de la DMÉ, conformément au document *Framework for Provincial Assessments*, est de mesurer le rendement des élèves en littératie (anglais, immersion en français et français avancé), en numératie et en sciences. La Direction a pour mission d'informer tous les intervenants et partenaires du rendement scolaire des élèves sous forme d'évaluations du rendement valides et bénéfiques sur le plan pédagogique à des points cruciaux dans le système.

La DMÉ est chargée de présenter les résultats des évaluations à grande échelle au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Des ensembles de données agrégées et désagrégées sont fournis pour la province, le district, l'école et l'élève. Ces renseignements permettent aux décideurs, à divers niveaux d'intervention soit, la salle de classe, le district et la province de faire des choix éclairés pour améliorer le rendement de l'élève.

La DMÉ est chargée des activités suivantes relativement aux évaluations provinciales à grande échelle : élaboration des tests; protocoles de sécurité et d'administration; établissement et surveillance des modalités afin que les élèves aient des besoins

spéciaux aient un accès équitable à l'évaluation et aux examens; désignation de méthodes de correction et de notation; présentation et publication des résultats.

Faits saillants:

- Présentation de rapports de progrès sur le site web du Ministère concernant toutes les écoles du secteur anglophone.
- Présentation à tous les districts scolaires des rapports de progrès à l'échelle des districts et de la province
- Évaluation de 5 016 élèves de 2^e année (anglais) en lecture et en écriture. Ventilation des résultats par trait d'écriture selon les normes du *CAMEF* pour la fin de la 2^e année.
- Évaluation de 5 304 élèves de 4^e année (anglais et immersion en français) en lecture et en écriture. Ventilation des résultats par trait d'écriture selon les normes du *CAMEF* pour la fin de la 4^e année.
- Évaluation des aptitudes en lecture et en écriture de plus de 5 709 élèves de la 7^e année et distribution de rapports sur le niveau des élèves.
- Évaluation d'un projet pilote portant sur les aptitudes en mathématiques de 5 189 élèves de 3^e année (anglais et immersion en français). Ventilation des résultats par volet du programme d'études et par compétence.
- Évaluation des aptitudes en mathématiques de 5 449 élèves de 5^e année (anglais et immersion en français). Ventilation des résultats par volet du programme d'études et par compétence.
- Évaluation des aptitudes en mathématiques de 5 937 élèves de 8^e année (anglais et immersion en français). Ventilation des résultats par

volet du programme d'études et par compétence.

- Évaluation des compétences linguistiques en anglais de 6 033 élèves de 9^e année.
- Réévaluation des compétences linguistiques en anglais des élèves de la 10^e à la 12^e année qui n'avaient pas réussi l'évaluation en 9^e année.
- Élaboration et distribution d'un nouveau rapport individuel de l'élève pour l'évaluation des compétences linguistiques en anglais des élèves de la 9^e à la 12^e année.
- Poursuite d'un projet pilote d'évaluation provinciale en sciences, et évaluation des élèves de 6^e année.
- Évaluation des compétences linguistiques en français oral d'un échantillon aléatoire d'élèves de 10^e année inscrits à un cours de français (français de base ou immersion) dans toutes les écoles secondaires de la province.
- Évaluation des compétences linguistiques en français oral des élèves de 12^e année qui en ont fait la demande et remise du certificat de compétence.
- Évaluation de lecture et d'écriture en littératie pour les élèves de 10^e année qui suivent le programme d'immersion en français.
- Mesure de la compétence en anglais langue seconde de plus de 700 élèves du *Beijing Concord College of Sino-Canada* et *Shenzhen Concord College of Sino-Canada*.
- Mise à jour du document sur le cadre d'évaluation, qui décrit les rôles et responsabilités au sein de la Direction.
- Poursuite de l'établissement de protocoles d'évaluation pour chacune des évaluations provinciales afin d'en assurer la sécurité. Définir davantage

les règlements afin que l'administration des évaluations soit menée de façon appropriée dans les écoles.

- Élaboration d'un document sur les protocoles relatifs aux mesures d'adaptation et aux exemptions à l'intention des écoles, des districts et de la province.
- Appui au Comité consultatif ministériel de la mesure et de l'évaluation.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES AMÉLIORATIONS

Le personnel de la Direction de la planification des améliorations est responsable de l'harmonisation et de l'amélioration du système scolaire par l'entremise du service d'amélioration des écoles du Nouveau-Brunswick, de l'analyse des données scolaires du primaires et du secondaires, les districts et le Ministère, de l'évaluation des programmes et de la mise sur pied de systèmes de partage des données.

Faits saillants:

Amélioration des écoles

- Finalisation de la première phase de d'un document électronique sur l'efficacité scolaire en utilisant les indicateurs d'amélioration des écoles du Nouveau-Brunswick comme base pour organiser l'information.
- Mise au point du projet pilote du processus d'examen de l'école améliorée, et finalisation de l'examen des 41 écoles provinciales tel que prévus pour la première année.
- Développement d'outils didactiques permettant la révision et la planification des améliorations. Sessions de formation à l'intention du

personnel chargé des examens et activités de perfectionnement professionnel à la demande des districts scolaires.

Évaluation de programme et acquisition des données

- Mise à l'essai d'un sondage provincial intégré sur l'amélioration et le mieux-être au niveau des écoles primaires, en collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.
- Sondage annuel sur la perception auprès des enseignants, des élèves (de la 4^e à la 12^e année) et des parents, représentant un total de plus de 140 000 questionnaires. Présentation des résultats à chacune des écoles publiques.
- Collaboration avec la Direction des services de soutien informatique pour créer un système en ligne permettant aux écoles et aux districts d'avoir accès aux rapports sur le sondage.
- Transmission de données pour la préparation du rapport portant sur le Protocol des langues officielles dans l'enseignement (*PLOE*).
- Aide fournie aux autres directions du Ministère relativement à l'élaboration, la réalisation et l'analyse de sondages, sur plusieurs sujets portant sur l'éducation : faisabilité du programme d'études de sciences condensé de 5^e année; évaluation de la ressource *Gizmos* en sciences; renseignements fournis aux parents concernant les choix de programmes de français langue seconde et rétroaction sur le site *AIMSWeb*®.
- Analyse des données de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (*IMDPE*) et d'autres données ministérielles afin de déterminer sa comparabilité.

- Soutiens de l'initiative de l'intégration des TIC à l'école en établissant les données sur le rendement, la perception et d'autres profils de données pour chaque école. Réalisation d'un sondage sur les besoins en matière de perfectionnement professionnel.
- Transmission de données sectorielles pour l'établissement de rapports sur les indicateurs et les cibles provinciales.
- Assistance au Comité directeur provincial du perfectionnement professionnel en assurant la coordination et la transmission de données.
- Analyse préliminaire des données relatives aux résultats du programme de français 5^e année, niveau avancé, pour les deux années antérieures et conception d'un cadre d'évaluation de programme pour les résultats de 2010-2011.
- Assistance apportée aux districts et au Ministère en fournissant des données sous diverses formes appropriées.
- Collaboration avec Développement des ressources humaines Canada à la publication d'une analyse secondaire des données de l'Enquête auprès des jeunes en transition, intitulée Le cheminement scolaire des jeunes du Nouveau-Brunswick : facteurs déterminants des parcours académiques.

Soutien ministériel

- Soutiens l'acquisition d'un nouveau système provincial d'information sur les élèves, avec la participation des promoteurs du projet.
- Collaboration aux consultations provinciales sur la Stratégie jeunesse - Nouveau-Brunswick et l'initiative

d'engagement du public à l'égard de l'apprentissage.

- Contribution à l'élaboration d'un modèle pour la prestation de services intégrés en s'engageant, par contrat, à établir les profils des élèves du district afin de mieux comprendre leurs besoins et d'élaborer les protocoles et processus d'évaluation de programme.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE, DES MÉTIERS ET DE LA TECHNOLOGIE (DAET)

Les agents pédagogiques de l'apprentissage électroniques voient à ce que les technologies de l'information et des communications (*TIC*) soient utilisées de manière efficace afin de favoriser l'apprentissage et d'élargir la gamme et la disponibilité des cours offerts aux élèves. Les partenariats internationaux renforcent le programme d'apprentissage électronique, car ils fournissent aux élèves et au personnel enseignant l'occasion d'apprendre dans un environnement mondial. Les agents pédagogiques des métiers et de la technologie élaborent des programmes d'études connexes et évaluent les ressources afin d'appuyer la réalisation des résultats du programme d'études.

Faits saillants:

Apprentissage électronique

- Maintien de 50 cours en ligne en 11^e et 12^e année, notamment des cours d'anglais, de sciences, de mathématiques, de sciences humaines, de beaux-arts, de métiers spécialisés et de technologie, y compris deux cours d'espagnol et un cours de langue mi'kmaq. Pendant le premier semestre, 25 cours ont été

offerts à 786 élèves, alors qu'au deuxième semestre, 27 cours ont été offerts à 867 élèves.

- Six cours en ligne pour enseignants ont été offerts : évaluation de l'intervention; doués et talentueux, inclusion et différenciation, troubles du spectre autistique, aspects juridiques I, aspects juridiques II.
- Établissement d'un centre virtuel de perfectionnement professionnel et accès à des modules d'apprentissage autogérés sur la conception universelle, par projet et sur la rigueur et la pertinence. 390 enseignants se sont inscrits et ont suivi les modules en ligne.
- Élargissement de la banque d'images, qui compte maintenant un total de 19 000 images libres de droits d'auteur.
- Aide continue aux 11 mentors en technologie dans les districts scolaires qui ont apporté aux enseignants un soutien régulier à l'école.
- Participation à titre de facilitateur canadien pour *Global Teenage Project*, un projet coopératif en ligne coordonné par l'*IICD* (International Institute for Communication and Development), un organisme sans but lucratif établie aux Pays-Bas. De nombreuses classes du Nouveau-Brunswick ont participé à plusieurs projets internationaux.
- Participation au projet d'utilisation à distance d'un télescope, fruit d'un partenariat entre le MÉDPE et l'Université Charles Sturt d'Australie.

Écoles axées sur l'intégration des TIC

- Déploiement de la technologie dans les écoles de la 6^e à la 12^e année et

finalisation du perfectionnement professionnel initial des 37 écoles participantes.

- Travail de collaboration avec les neuf districts scolaires anglophones afin d'ajouter des connexions sans fil supplémentaires, des systèmes de son dans les salles de classe, des tableaux blancs interactifs, des projecteurs et des chariots mobiles pour les ordinateurs portatifs dans les 37 écoles d'intégration des TIC.
- Collaboration avec les autres directions des services éducatifs afin d'aider les écoles participantes à élaborer un minimum de deux questions de recherche. Également, création d'un sondage en ligne pour les enseignants des 37 écoles d'intégrations des TIC portant sur leur plan de perfectionnement professionnel.
- Offre d'opportunités de sessions de perfectionnement professionnel pour les enseignants portant sur l'intégration efficace des technologies en salle de classe, l'apprentissage par projet et les opportunités d'apprentissage par projet de groupe.

Métiers et technologie

- Communication continue avec le *CCNB* afin de conserver la double accréditation des élèves du secondaire inscrits aux cours du *NBCC* suivants : Technologie de l'information 120, Communication d'entreprises 110, Transformation des métaux 120.
- Amendement à la licence *CDX Global*, logiciel d'apprentissage de l'automobile, afin de permettre l'utilisation de celle-ci aux enseignants d'anglais et de physique des écoles secondaires.

- Collaboration avec le *Skilled Trades and Technology Education (STTE)* afin d'assurer la conformité des programmes d'études portant sur les métiers spécialisés et la technologie évoluent parallèlement avec les normes actuels en milieu de travail.
- Début du programme Focus sur les technologies de l'information (*FTI*) du conseil sectoriel fédéral dans neuf écoles secondaires.
- Partenariat continue avec les districts scolaires et les enseignants des programmes d'études des métiers spécialisés et de la technologie afin d'accroître le nombre d'élèves participant au concours provincial de compétences.
- Élaboration d'activités de techniques d'enquête pratiques pour les cours de Physique 110 et 120.
- Maintien du partenariat avec le Projet Gaia permettant d'offrir de la formation sur les énergies alternatives pour les enseignants en sciences et en construction.
- Élaboration d'un projet-pilote sur les énergies renouvelables et leurs conséquences pour le cours de Technologies 120 en utilisant de l'équipement et des ressources écoénergétiques.
- Début de la révision des cours Hospitalité et tourisme 110 et Entrepreneuriat 110.
- Élaboration du programme d'études des Technologies numériques 120 en utilisant le cours en ligne comme point de départ.
- Poursuite de la révision des cours : Transformation des métaux 110 et Commerce, organisation et de gestion 120.

DIRECTION DES SERVICES-CONSEILS

La Direction des services-conseils est responsable du *FIA* dont le but est d'investir dans des projets innovateurs permettant de reproduire l'amélioration du rendement des élèves. Cette direction est également responsable d'encourager les collectivités et les partenaires à collaborer ensemble pour améliorer les écoles en les transformant en centres communautaires d'apprentissages. Finalement, elle s'occupe aussi du programme destiné aux élèves venant de pays étrangers.

Faits saillants:

- Réussite avec succès de la phase 4 du *FIA*. Un peu plus de 128 projets au montant de 600 000 \$ ont été accordés pendant la quatrième année du programme. Les districts scolaires devaient faire les recommandations au Ministère concernant les projets qui devraient être financés. Un montant a été consacré au personnel enseignant souhaitant reproduire des projets antérieurs (68 de 128, ou 53 %) fructueux, une première!
- Légère augmentation du nombre d'élèves dans les écoles de Chine, ce qui représente une augmentation des recettes.
- Finalisation des ententes conclues entre *AEI International Inc.* et *AKD International Inc.* permettant l'ouverture d'une nouvelle école en Chine. Un protocole d'entente a été signé entre *AKD International Inc.* et la ville de Changsha, dans la province de Hunan, en vue d'ouvrir un nouveau Collège Concord en septembre 2012, qui enseignerait les programmes d'études du Nouveau-Brunswick aux élèves chinois du secondaire. L'ouverture de

cette école portera à six le nombre total d'écoles.

- Accroissement des efforts de recrutement en Colombie et au Brésil.
- Mise en place de nouveaux programmes d'études à court terme pour les élèves de l'intermédiaire. Ainsi, les élèves peuvent suivre des programmes de six, de huit ou de 12 semaines. En raison de ces nouveaux programmes à court terme les recettes des écoles ont augmentés.
- Des discussions avec le ministre de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie de la République de Corée sont entreprises dans le but d'élaborer un programme de formation et d'observation des enseignants au travail au Nouveau-Brunswick.

BUREAU D'EXCELLENCE DES ÉDUCATEURS

Le Bureau d'excellence des éducateurs est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie de perfectionnement professionnel et de la formation des enseignants du MÉDPE du Nouveau-Brunswick du secteur anglophone.

Le Bureau collabore avec les districts scolaires, les universités, les établissements des secteurs privé et public, les associations d'enseignants, le personnel du secteur des services éducatifs et d'autres directions du MÉDPE du Nouveau-Brunswick afin d'assurer un leadership et une orientation ciblée dans le but d'accroître l'excellence des éducateurs.

Faits saillants:

- Mise en œuvre d'un processus d'élaboration de rapports des districts sur le perfectionnement professionnel; le financement futur dépendra des recommandations du Bureau d'excellence des éducateurs. Les rapports sont utilisés aux fins de la reddition de comptes et de la planification.
- Finalisation des normes de pratique du XXI^e siècle applicables aux nouveaux enseignants du Nouveau-Brunswick, de concert avec le Comité consultatif du ministre sur les normes d'exercice et l'agrément des programmes de formation initiale des enseignants.
- Offrir orientation et soutien à l'Institut de leadership éducationnel du Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux départements/districts sur les

modules portant sur le perfectionnement et le leadership.

- Gestion d'opportunités de participation, pour 200 enseignants, à des ateliers sur l'évaluation de l'intervention en pyramide à St. Stephen et à Moncton grâce au programme des CAP.
- Collaboration à la création d'une base de données de personnes-ressources dans le domaine de l'éducation en Atlantique.

DIRECTION DE LA CERTIFICATION DES MAÎTRES

La Direction de la certification des maîtres évalue toutes les demandes de reconnaissance des titres de compétence des enseignants des secteurs anglophone et francophone du système d'écoles publiques du Nouveau-Brunswick, incluant les demandes reçues en personne ou par courrier de l'extérieur de la province ou du pays.

Ses autres fonctions et responsabilités comprennent l'émission de divers permis locaux et de certificats aux directions d'école, l'évaluation de l'expérience versus le traitement salarial, l'approbation de cours universitaires à des fins de perfectionnement professionnel, agent de liaison avec les universités de la province NBTA, l'AEFNB, la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB)) et les districts scolaires. La Direction assure la vérification du respect des dispositions de la Loi sur l'éducation, des règlements, des politiques, de la convention collective conclue avec la FENB et de l'entente sur la mobilité du personnel enseignant.

La Direction participe à l'étude et à la mise en œuvre des changements aux règlements relatifs à la certification des enseignants. Elle participe au Comité consultatif du ministre sur la reconnaissance des titres de compétence du personnel enseignant, au Comité directeur provincial du perfectionnement professionnel, au Comité consultatif du ministre sur l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement et au

Comité de coordination sur la formation des enseignants. Elle s'occupe aussi de préparer des notes de synthèse pour la haute direction, de rédiger des lettres et de faire des recommandations au ministre pour la suspension ou la révocation de certificats d'enseignant.

Faits saillants:

- Émission de 1 258 certificats, nouveaux, renouvelés et révisés :

Certificat 5...730
Ratio hommes-femmes : 178/552

Certificat 6...248
Ratio hommes-femmes : 60/188

Certificat provisoire 4.....106
Ratio hommes-femmes :24/82

Certificat provisoire 5.....143
Ratio hommes-femmes :41/102

Certificat provisoire 6.....31
Ratio hommes-femmes : 12/19

- Émission de 35 certificats d'aptitude aux directions d'écoles, dont 12 à des hommes et 23 à des femmes.
- Présentation des exigences de la certification des maîtres aux étudiants universitaires qui terminent leur programme de formation initiale en enseignement au Nouveau-Brunswick.

DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION

La Division des politiques et de la planification est composée de deux directions : Politiques et affaires législatives ainsi que Gestion et analyse des données ministérielles. La Division voit à l'analyse et à la rédaction de conseils pour ensuite élaborer des politiques, aux propositions législatives, aux questions de gouvernance, à la coordination et au soutien législatifs, à la planification stratégique ministérielle et à l'application de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, de la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* et de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, aux droits d'auteur, aux données statistiques, à la collecte des données, à la gestion des projets, aux sondages, aux outils de reddition des comptes et aux indicateurs de rendement.

DIRECTION DES POLITIQUES ET DES AFFAIRES LÉGISLATIVES

La Direction des politiques et des affaires législatives gère le cadre législatif et politique du Ministère en élaborant de nouvelles politiques et propositions législatives, en interprétant les politiques et les lois pour les partenaires et les intervenants, et en fournissant des conseils stratégiques. De plus, la Direction surveille et répond aux questions de gouvernance des écoles publiques, administre la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur l'accès et la protection en matière de*

renseignements personnels sur la santé et s'occupe des questions concernant les droits d'auteur liés à l'éducation. La Direction établit le plan stratégique du Ministère, s'assure que les plans du Ministère sont abordés de façon stratégique et efficace et fournit des rapports sur les progrès réalisés face aux buts et aux cibles ministériels qui ont été annoncés au public. La Direction veille à ce que le Ministère ait une approche globale et coordonnée des relations intergouvernementales et interministérielles et prépare le ministre et les sous-ministres pour l'Assemblée législative et ses comités.

Faits saillants:

Projets ministériels

- Préparation de mémoires sur divers sujets pour le Cabinet.
- Présentation des commentaires du MÉDPE concernant divers projets et plans touchant l'ensemble du gouvernement.
- Conférence provinciale d'une journée contre l'intimidation. 200 intervenants de partout dans la province se sont réunis pour discuter contre l'intimidation dans les écoles, échanger les meilleures pratiques et, surtout, se s'encourager les uns les autres.
- Coordonner et assurer le suivi des mesures visant à respecter les engagements du gouvernement. Présentation de rapport trimestriel au Bureau du Conseil exécutif.
- Coordination de la production du rapport annuel 2009-2010 du ministère de l'Éducation.
- Transmission de données et d'information appuyant le plan de réduction de la pauvreté, dirigé par le ministère du Développement social.

- Coordination de la participation du gouvernement à la Stratégie jeunesse provinciale, et participation au comité interministériel qui a abouti à la conférence jeunesse provinciale en février.

Législation

- Appui d'ordre juridique concernant la *Loi sur l'éducation* et prestation de conseils aux districts scolaires.
- Répondre aux préoccupations du Ministère concernant la *Loi sur les droits de la personne* dans le cadre des soumissions provinciales, en élaborant des contributions ministérielles sur des questions comme la religion et la loi, la discrimination à l'égard des femmes, les droits des enfants, les personnes handicapées, les droits sociaux et culturels et les questions autochtones.
- Respecter la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* et les responsabilités qui incombent au Ministère.
- Se soumettre aux responsabilités du Ministère en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, en répondant à 18 demandes de documents, soit une baisse par rapport à 24 en 2009-2010.

Activité législative

- Préparation adéquate du ministre pour les débats à l'Assemblée législative en tenant des réunions d'informations hebdomadaires avec le personnel des communications et le chef de cabinet du ministre.
- Dispositions prises pour s'assurer que le Ministère assume toutes ses responsabilités législatives en

répondant à trois motions de dépôt et à plusieurs pétitions.

- Préparation de documents d'information concernant le travail entrepris par la Division des politiques et de la planification en vue de la session de l'Assemblée législative, incluant des présentations du Ministère devant des comités de l'Assemblée législative, de même que pour les entrevues avec les médias et les communiqués.

Conseils d'éducation de district (CÉD)

- Offrir des conseils aux CÉD portant sur la gouvernance et l'interprétation des lois.
- Préparation et distribution, à tous les membres des CÉD, d'un sondage portant sur la façon d'améliorer le guide des conseillers.
- Coordination de l'examen des frontières des sous-districts, incluant la consultation auprès de chaque CÉD afin de recueillir leurs recommandations concernant les changements à apporter aux frontières de ses sous-districts.
- Demander aux élèves, membres des CÉD, de nous transmettre leur rétroaction sur la façon d'améliorer le processus et de faciliter leur préparation à leur rôle au sein du CÉD. Réalisation d'un guide élaboré tout spécialement pour les élèves membres du CÉD incluant les étapes initiales.

Comités

- Partager l'expertise du personnel à divers comités directeurs et groupes de travail interministériels, y compris : le réseau intergouvernemental de l'engagement des citoyens, la Coalition pour une saine alimentation

et l'activité physique au Nouveau-Brunswick et ses sous-comités, le groupe de recherche NB2026 et le groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif, de même que dans divers domaines, notamment le plan de réduction de la pauvreté. Assemblons les pièces ensemble, la transformation des ressources humaines et le comité de coordination des langues officielles.

- Participation à divers comités nationaux, soit le Conseil de gestion stratégique, auquel participent *CMEC* et *Statistique Canada*, le groupe de travail du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et le Comité de direction du Consortium du droit d'auteur du *CMEC*.
- Prestation de l'expertise du personnel à divers groupes de travail chargés de la réduction budgétaire.

Activités fédérales-provinciales

- Veiller à ce que la promotion des intérêts du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation se fasse à l'échelle régionale, nationale et internationale, en assurant la liaison avec le *CMEC* et le *CAMEF*.

Élaboration des politiques

- Début de la révision de la Politique 512 - Véhicules servant aux activités parascolaires et de la Politique 513 - Transport à destination et en provenance des lieux d'une activité parascolaire tenue ailleurs qu'à l'école.
- Établissement des priorités et révision des politiques 512-513. Document préparatoire pour une introduction aux politiques.

DIRECTION DE LA GESTION ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES MINISTÉRIELLES

La Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles s'assure que le ministre et les sous-ministres ont accès, en temps voulu, à des données exactes sur les élèves et les employés et peuvent ainsi prendre des décisions éclairées. Pour y arriver, elle met en place des systèmes informatiques et des bases de données électroniques appropriés, établit et met à jour des normes et des indicateurs de rendement clés, élabore et utilise les outils de collecte de données, et établit et produit des rapports et autres outils pour la reddition de comptes.

La Direction fournit aussi des données statistiques sur différents aspects du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick, notamment l'inscription des élèves, le rapport élèves-maître, les inscriptions aux cours de niveau secondaire, les inscriptions à l'enseignement à domicile et dans une école indépendante, les Enseignant à temps plein (*ETP*) et l'absentéisme chez le personnel de la Partie II, les inscriptions chez les Premières Nations, les prévisions, le français langue seconde, le nombre de classes et leur taille, le taux d'obtention du diplôme et les tendances à cet égard, les abandons, les ratios, etc. Elle vérifie également les données brutes, puis prépare les chiffres officiels, qui sont diffusés à l'interne et à l'externe.

La Direction participe à des projets interprovinciaux de statistiques, afin de mettre au point des indicateurs pertinents et d'actualité. Elle participe également à d'autres projets afin

d'améliorer la fiabilité et l'efficacité de la collecte et de l'analyse des données.

La Direction travaille étroitement avec la Direction des politiques et des affaires législatives de la Division des politiques et de la planification pour s'assurer que les données appuient et éclairent l'élaboration des politiques.

Faits saillants:

Production de données

- Appui aux chercheurs de la province et de l'extérieur en répondant à diverses demandes de données, notamment à celles de *l'Atlantic Institute for Market Studies (AIMS)*, des élèves des écoles publiques, des étudiants des établissements postsecondaires, de *l'OIF*, de *l'UdeM*, de *l'UNB* et de *Statistique Canada*.
- Traitement d'environ 450 demandes de données, incluant, entre autres, les demandes du Ministère, des autres ministères, des districts scolaires et des organismes non gouvernementaux (*ONG*).
- Administration, pour la cinquième fois, d'un sondage auprès de 40 % des élèves de 12^e année de la province. Le rapport a été publié en octobre 2010.
- Production de rapports sur l'absentéisme, l'abandon scolaire et l'analyse du sondage de sortie auprès des finissants.
- Production du profil de l'éducation, du répertoire des écoles et de statistiques sommaires.
- Préparation et distribution d'environ 8 000 diplômes provinciaux et de près de 500 diplômes internationales du Nouveau-Brunswick.
- Révision des normes actuelles en matière de données et élaboration de

plusieurs nouvelles normes permettant la transition à un nouveau système d'information sur les élèves.

- Implémentation d'un nouveau formulaire électronique Educational Staff Record - État de service du personnel éducatif (ESR) pour le personnel enseignant portant sur les états de service du personnel éducatif, lequel a été complété par tout le personnel enseignant.
- L'agent de l'information sur les élèves de la Direction a veillé à ce que les données qui figurent dans le système d'information sur les élèves soient exactes dans la mesure du possible et que toute incohérence soit corrigée rapidement.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

La Division de l'administration et des finances est chargée de fournir des services de soutien efficaces auprès des ressources humaines, des services de soutien informatique, des finances et services, des installations éducatives et des services de transport scolaire. Ces services sont offerts aux secteurs anglophone et francophone, de la maternelle à la 12^e année, aussi bien au bureau central que dans les districts, de même qu'au secteur du développement de la petite enfance. La Division offre également des services de soutien au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

DIRECTION DES FINANCES ET DES SERVICES

La Direction des finances et des services comprend les divisions suivantes : Budget et comptabilité, Services financiers des districts, Services de paie des districts et les Services administratifs. Elle s'occupe de l'efficacité des contrôles internes, de la budgétisation, de la comptabilité, des rapports financiers sur les activités des districts scolaires et des services généraux liés au travail de bureau et au soutien administratif.

Elle préconise l'obligation de rendre compte et souscrit pleinement à l'amélioration continue de la gestion des ressources de soutien financier et administratif.

Faits saillants:

- Préparation du budget principal des dépenses pour le MÉDPE et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.
- Prestation de services de comptabilité et de consultation financière en vue d'assurer une utilisation efficace des ressources financières. Ce qui comprend la préparation de l'information financière avec documents à l'appui pour les comptes publics et le budget principal des dépenses.
- Gestion et exploitation du système de paie des districts scolaires, ce qui consiste à verser les paies à la quinzaine à 15 000 employés et à préparer 22 000 formulaires T4 annuellement.
- Continuation de l'élaboration des politiques, des modalités et des pratiques nécessaires à une saine gestion financière. Cela comprend la restructuration des rapports financiers des secteurs des services éducatifs pour respecter les exigences en matière de reddition de comptes.
- Traitement de demandes de renseignements de nature financière et statistique.
- Coordination de l'achat des biens et services conformément à la *Loi sur les achats publics*.
- Prestation de services généraux de soutien administratif relativement aux installations du bureau central, à la gestion des dossiers et aux services de réception.
- En collaboration avec les districts scolaires et le Bureau du contrôleur, détermination des exigences en matière de comptabilité et de reddition de comptes pour les fonds recueillis par les écoles.

- Coordination du transfert du personnel des comptes créditeurs à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB).
- Coordination de la mise en œuvre de l'initiative d'optimisation de l'impression au sein du Ministère.
- Mise en œuvre du système *i-Expense* dans un bureau de district scolaire.

DIRECTION DES INSTALLATIONS ÉDUCATIVES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

La Direction des installations éducatives et du transport scolaire offre une orientation et un soutien aux districts pour la planification et la gestion des installations éducatives et du transport scolaire. Son but est de créer un environnement d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire en assurant la sécurité et l'efficacité du transport scolaire.

Faits saillants:

- Préparation, avec documents à l'appui, du budget des projets majeurs de construction et des projets d'améliorations pour l'année financière 2011-2012.
- Coordination de l'achèvement des projets majeurs de construction et d'amélioration, en consultation avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires.
- Début de la planification et de la conception de quatre écoles : *Lincoln Elementary Community School*, *Kennebecasis Park Elementary School*, *Fredericton North*, et École secondaire Assomption.
- Finalisation de la construction de huit grands projets d'immobilisations pour les écoles de : *Eleanor W. Graham Middle School*, *Northrop Frye School*, *Bayside Middle School*, *Central New Brunswick Academy*, *Minto Memorial High School*, *Doaktown Elementary School*, *Andover Elementary School*, et École Sainte-Thérèse.
- Début des travaux de construction à l'École régionale de Restigouche-Est, à la Polyvalente Roland-Pépin, à l'école Carrefour étudiant et à l'École élémentaire Sacré-Cœur.
- Élaboration de demandes de propositions et finalisation des spécifications pédagogiques pour les écoles P3 prévues à Riverview et Moncton-Nord.
- Finalisation des tests de dépistage du radon et des documents connexes de la phase trois (20 écoles), en collaboration avec le ministère de la Santé. Lancement des tests de la phase quatre (85 écoles pendant l'hiver de 2011).
- Gestion des projets d'amélioration prévus et identification des réparations d'urgence.
- Fin des mesures correctives dans 15 écoles où le niveau de radon était supérieur à la norme.
- Lancement de la deuxième phase de l'élaboration et de l'évaluation d'un nouveau processus de gestion des biens.
- Établissement d'un processus de suivi et de reddition de comptes pour les paiements contractuels effectués pour les nouvelles écoles P3 soit *Eleanor W. Graham Middle School* et *Northrop Frye School*.
- Conversion de six écoles au gaz naturel, et enlèvement des réservoirs de mazout. Conversion de l'installation de chauffage de la

piscine de l'école *Riverview High School* au gaz naturel.

- Consultation autour d'un nouveau guide de planification des installations éducatives pour la construction de nouvelles écoles.
- Représentation du Ministère au sein des comités *Children's Environmental Health Network*.
- Tenue d'une base de données sur l'examen des installations éducatives.
- Tenue d'une base de données sur le calendrier annuel et suivi des analyses provinciales de l'eau potable, conformément à la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, pour chaque école dotée d'un puits artésien.
- Tenue d'une base de données assurant le suivi des ordres du prévôt des incendies et de la réalisation des travaux par les districts scolaires.
- Appui aux districts scolaires relativement au système de gestion des installations éducatives *MPC (Maintenance, Planning and Control)*.
- Formation des nouveaux conducteurs d'autobus scolaires et aide aux districts scolaires relativement au cours de recyclage annuel des conducteurs.
- Formation initiale de 220 conducteurs d'autobus.
- Achat de 89 autobus scolaires par l'entremise de l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique, conclue avec le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.
- Participation à la planification et à la gestion des activités relatives aux situations d'urgence à l'école *Moncton High School* et à la Polyvalente Roland-Pépin.
- Gestion du comité de transition, en collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services, pour la remise à neuf de l'école *Moncton High School*.
- Élaboration des spécifications pédagogiques de la nouvelle école *Moncton High School*, de concert avec un comité local.
- Lancement d'un processus pour l'examen de la structure des écoles âgées.
- Lancement d'un examen du plan de préparation aux situations d'urgence du Ministère et des districts scolaires. Agent de liaison avec l'*Organisation des mesures d'urgence (OMU)* du Nouveau-Brunswick.
- Gestion des demandes de véhicules d'entretien des districts scolaires par l'entremise de l'Agence des véhicules à moteur.
- Mise à jour des données sommaires et suivi des inspections effectuées sur les autobus scolaires par la Direction de l'application des lois sur les véhicules utilitaires du ministère de la Sécurité publique.
- Réponse aux demandes de renseignements généraux concernant l'interprétation des politiques et des règlements relatifs aux installations éducatives et à la gestion du transport scolaire.
- Appui des déplacements pour les activités parascolaires, de concert avec les districts scolaires et le ministère des Transports.
- Approbation des commandes de nouveaux autobus multifonctionnels conformément aux spécifications approuvées.

**DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES**

La Direction des ressources humaines élabore, appuie et fait la promotion des politiques, des programmes et des pratiques en matière de ressources humaines dans le but d'établir au sein du milieu de travail une culture axée sur la convivialité, le soutien et l'engagement à atteindre une norme d'excellence en éducation et dans tous les aspects de la prestation des services.

La Direction est chargée d'offrir des services exhaustifs en matière de ressources humaines, incluant de nouvelles initiatives stratégiques pour les ressources humaines, aux cadres supérieurs du MÉDPE, au personnel du bureau central, aux représentants du système d'écoles publiques et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Faits saillants:

Comité sur la santé et le mieux-être de Place 2000

- Poursuite des activités visant à favoriser et à améliorer la santé et le mieux-être des employés.
- Organisation d'activités pour reconnaître l'engagement des employés, telles les activités de reconnaissance des employés au printemps, à l'automne et lors de la séance portes ouvertes du temps des Fêtes.
- Organisation de plusieurs activités destinées à promouvoir la participation du personnel et les initiatives de mieux-être au travail. Notamment les séances d'information du midi offertes tous les mois, la journée d'activités hivernales en famille, le défi de la promenade dans

le quartier, les pauses santé, les activités célébrant *Pâques* et *l'Halloween* et le programme de *Pilates* offert sur place.

- Promotion de l'adoption d'un mode de vie sain chez les employés en organisant des activités sportives après les heures de travail, par exemple le golf, le curling et la balle molle. Fournir un soutien continu en améliorant les installations de la salle et du salon du mieux-être.
- La Fondation des maladies du cœur a souligné les efforts du Comité relativement aux programmes de mieux-être en milieu de travail, en lui remettant le prix Le mieux-être à cœur (or) de 2010.

Comité mixte d'hygiène et de sécurité au travail

- Promotion des réunions mensuelles du Comité et inspections du milieu de travail afin de continuer à promouvoir et à assurer la santé et la sécurité des employés.
- Continuation de l'initiative d'inspection en milieu de travail, conformément aux modifications à la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail, et ainsi promouvoir la sensibilisation aux questions d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.
- Représentation des ministères de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et du Mieux-être, de la Culture et du Sport au sein du comité consultatif interministériel d'hygiène et de sécurité.
- Organisation d'une clinique de vaccination contre la grippe pour le personnel.

Section des services de la Partie I

- Embauche d'environ 103 employés occasionnels dans le cadre du

programme *Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED)*, du *Projet d'emploi prioritaire (PEP)* et d'autres programmes connexes.

- Programme d'aide aux employés et à leur famille, formation en langue seconde et orientation pour les nouveaux employés.
- Traitement des demandes de renseignements et des plaintes en matière de langues officielles. Le commissaire aux langues officielles n'a reçu aucune plainte concernant le MÉDPE au cours de la dernière année.
- Coordination des profils linguistiques.
- Tenue de plus de 15 concours et traitement d'un total de cinq demandes de classification ou de reclassification.

Section des initiatives stratégiques

- Participation à la mise en œuvre du plan d'action fondé sur les résultats du sondage mené auprès des employés de la fonction publique.
- Poursuite des travaux relatifs à l'élaboration d'un plan de relève pour le Ministère, incluant la désignation des postes essentiels. Soutien des initiatives ministérielles en gestion de talent et révision des mesures de performances.
- Continuation de l'établissement de profils de compétences des postes essentiels et non essentiels.
- Conception et classification de nouveaux postes.
- Encouragement des initiatives de mieux-être au travail, en coprésidant le Comité sur la santé et le mieux-être de Place 2000 et en coordonnant pour le Ministère les initiatives Vivre, travailler, s'amuser... être bien.

Section des services de la Partie II

- Rôle de premier plan dans le processus de négociation, de conciliation et de désignation des services essentiels entre le Conseil de gestion et le *Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)*, section locale 2745, concernant les questions d'ordre opérationnel touchant le Ministère et les districts scolaires. La convention collective a été signée en mai 2011.
- Rôle de premier plan dans le processus de négociation entre le Conseil de gestion et *SCFP*, section locale 1253, concernant les questions d'ordre opérationnel touchant le Ministère et les districts scolaires. La convention collective a été signée en décembre.
- Consultation relative à quatre plaintes en matière des droits de la personne.
- Coordination du placement de plus de 141 aides dans les salles de classe de maternelle comptant plus de 21 élèves.
- Administration de 158 griefs dont 85 ont été déposés en 2010-2011. Résolution de plusieurs plaintes avant le dépôt d'un grief grâce à la médiation. Soumission de trois griefs à l'arbitrage.
- Participation à un comité mixte avec la *FENB* concernant la charge de travail des enseignants et la répartition des enseignants.
- Traitement de 27 plaintes relatives à la Politique 701, de six plaintes de harcèlement en milieu de travail et de six poursuites possibles au civil.
- Prestation de services de relations de travail aux 14 districts scolaires de la province. Ces services comprenaient l'interprétation des quatre conventions collectives et des politiques relatives au personnel non

syndiqué, ainsi que l'aide relative aux griefs, aux plaintes concernant la Politique pour la protection des élèves, aux droits de la personne, au harcèlement en milieu de travail, aux poursuites civiles, à la reclassification des postes et à d'autres questions concernant les ressources humaines.

- Participation à l'amélioration des relations de travail avec le *SCFP*, sections locales 1253 et 2745, le Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick et la *FENB*.
- Administration du Régime de traitement différé, avec un effectif de 577 enseignants au total, dont 93 qui ont pris un congé au cours de l'année scolaire de 2010-2011.
- Réception de 30 demandes de reclassification, maintenant finalisée.

DIRECTION DES SERVICES DE SOUTIEN INFORMATIQUE

La Direction des services de soutien informatique est responsable de la mise en œuvre des technologies de l'information dans les écoles publiques ainsi que du soutien technique. Elle fournit également ces services au bureau central du MÉDPE et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

La Direction est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des systèmes d'information administrative. Elle coordonne la mise en œuvre des systèmes informatiques à l'échelle de la province, et ce, en collaboration avec le personnel technique des districts scolaires. La Direction s'occupe également de la gestion du réseau à grande distance, qui relie toutes les écoles, les districts scolaires et le bureau central.

Faits saillants:

- En collaboration avec les groupes éducatifs, gestion des systèmes d'information et des besoins technologiques nécessaires aux initiatives éducatives. Celles-ci incluent les installations requises permettant d'offrir les cours en ligne, les vidéoconférences, le service de courriel aux élèves et aux enseignants, l'hébergement des sites Web des écoles et des districts et un éventail d'autres technologies.
- Supervision technique du programme d'ordinateurs portatifs pour le personnel enseignant dont l'entretien, la manutention et l'expédition de matériaux aux districts scolaires. Finalisation de la modernisation des 8 000 ordinateurs portatifs des enseignants.
- Création d'un site électronique pour la Direction de la planification des améliorations permettant d'archiver les rapports des sondages effectués auprès des écoles sur la dynamique scolaire et les relations avec le grand public.
- Construction d'une nouvelle plateforme Web accessible au public pour accueillir les sites des écoles et des districts, de même que les wikis et les blogues des enseignants et des élèves. Collaboration étroite avec le personnel du District 8 pour réaliser et lancer son nouveau site public.
- Soutien technique et amélioration continue du portail provincial du MÉDPE. Ce dernier contient des ressources pédagogiques et des arènes collaboratives à l'intention du personnel enseignant et des professionnels de l'information.
- Applications relatives au système de la paie de la Partie II : en collaboration avec le ministère de

l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires, soutien technique afin d'assurer le bon fonctionnement du système actuel de rémunération.

- Amélioration du système provincial d'inscription des élèves sur le Web, permettant à chaque élève d'avoir son propre identificateur provincial. Parmi les améliorations, notons un module de communication qui facilite des liens plus rapides entre un élève et les données des écoles, des districts et du Ministère.
- Rédaction, divulgation et évaluation d'une demande d'information et d'une demande de propositions pour un système d'information des élèves, collaboration avec les secteurs des services éducatifs, la Division des politiques et de la planification et les districts scolaires.
- Création d'un système de protocole relatif aux mesures d'adaptation et aux exemptions pour les évaluations provinciales sur le Web. Ce site est destiné à améliorer les processus au sein des directions, anglophone et francophone, de la mesure et de l'évaluation. Le système assure le suivi des demandes de mesures d'accommodations ou d'exemptions des élèves relativement aux évaluations provinciales.
- Soutien technique et entretien de plus de 45 applications éducatives et administratives qui en sont au stade de l'élaboration ou d'entretien.
- Gestion de l'infrastructure des communications de toutes les écoles et de tous les bureaux de district, en collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services. Cette gestion fait partie intégrante du réseau partagé à grande distance du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Utilisation d'une technologie avancée permettant

d'améliorer le rendement, la flexibilité et la fiabilité d'Internet et des services de communication. La capacité et la redondance pour la connectabilité Internet ont été accrues également.

DISTRICTS SCOLAIRES

Le système scolaire du Nouveau-Brunswick compte 14 districts scolaires, soit cinq districts francophones et neuf districts anglophones.

Le ministre établit l'orientation et les paramètres de l'éducation publique dans la province. Par l'intermédiaire du MÉDPE, le ministre établit les normes et le cadre stratégique qui régissent le système d'éducation provincial. Le ministre est également responsable des programmes d'études et du cadre d'évaluation à l'échelle provinciale.

Les conseils d'éducation de district (*CÉD*) sont constitués de membres publiquement et localement élus. Ils sont responsables d'assurer le respect des politiques provinciales en matière d'éducation, d'établir l'orientation et les priorités du district scolaire ainsi que de prendre les décisions adéquates quant au fonctionnement du district et des écoles. De concert avec la direction générale du district, les *CÉD* préparent les plans d'éducation et de dépenses, mettent en œuvre les programmes, les politiques et les services provinciaux et établissent des politiques locales pour mieux répondre aux besoins de leur district.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les districts scolaires ou un exemplaire de leur rapport annuel, il suffit de communiquer avec le bureau du district scolaire.

Districts scolaires francophones

District scolaire 01

425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2
Tél. : (506) 856-3333
Télec. : (506) 856-3254
<http://www.district1.nbed.nb.ca>

District scolaire 03

298, rue Martin
Edmundston (N.-B.) E3V 5E5
Tél. : (506) 737-4567
Télec. : (506) 737-4568
<http://www.district3.nbed.nb.ca>

District scolaire 05

21, rue King
Campbellton (N.-B.) E3N 1C5
Tél. : (506) 789-2255
Télec. : (506) 789-4840
<http://www.district5.nbed.nb.ca>

District scolaire 09

3376, rue Principale
C.P. 3668, Succ. Bureau chef
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Tél. : (506) 394-3400
Télec. : (506) 394-3455
<http://www.district9.nbed.nb.ca/>

District scolaire 11

10, rue Commerciale, unité 2
Richibouctou (N.-B.) E4W 3X6
Tél. : (506) 523-7655
Télec. : (506) 523-7659
<http://www.district11.nbed.nb.ca>



Districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick



Districts scolaires anglophones

District scolaire 02

1077, boul. St-George
Moncton (N.-B.) E1E 4C9
Tél. : (506) 856-3222
Télec. : (506) 856-3224
<http://www.district2.nbed.nb.ca>

District scolaire 06

70B, chemin Hampton
Rothesay (N.-B.) E2E 5Y2
Tél. : (506) 847-6262
Télec. : (506) 847-6211
<http://www.district6.nbed.nb.ca>

District scolaire 08

490, avenue Woodward
Saint John (N.-B.) E2K 5N3
Tél. : (506) 658-5300
Télec. : (506) 658-5399
<http://www.district8.nbed.nb.ca>

District scolaire 10

11, rue School
St. Stephen (N.-B.) E3L 2N4
Tél. : (506) 466-7300
Télec. : (506) 466-7309
<http://www.district10.nbed.nb.ca>

District scolaire 14

138, rue Chapel
Woodstock (N.-B.) E7M 1H3
Tél. : (506) 325-4432
Télec. : (506) 325-4490
<http://www.district14.nbed.nb.ca>

District scolaire 15

464, rue Montgomery
Dalhousie (N.-B.) E8C 2A6
Tél. : (506) 684-7555
Télec. : (506) 684-7552
<http://www.district15.nbed.nb.ca>

District scolaire 16

78, rue Henderson
Miramichi (N.-B.) E1N 2R7
Tél. : (506) 778-6075
Télec. : (506) 778-6090
<http://www.district16.nbed.nb.ca>

District scolaire 17

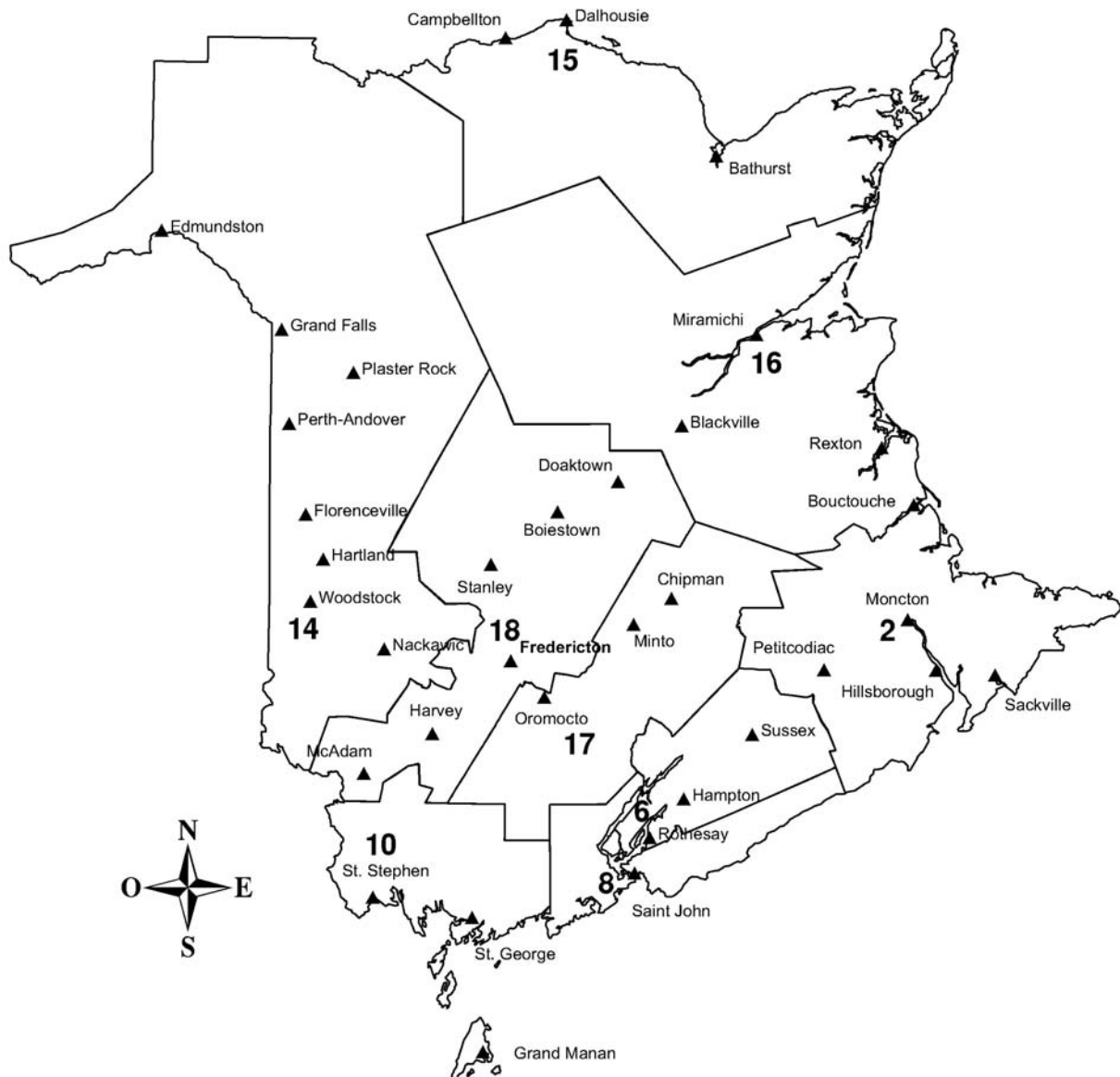
17, chemin Miramichi
Oromocto (N.-B.) E2V 2P6
Tél. : (506) 357-4010
Télec. : (506) 357-4011
<http://www.district17.nbed.nb.ca>

District scolaire 18

1135, rue Prospect
Fredericton (N.-B.) E3B 3B9
Tél. : (506) 453-5454
Télec. : (506) 444-5264
<http://www.district18.nbed.nb.ca>



Districts scolaires anglophones du Nouveau-Brunswick



DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Le secteur des services de la petite enfance assume les fonctions de planification, de conception et de surveillance de tous les programmes et services du Ministère destinés à la petite enfance. Ce secteur regroupe les programmes et les services suivants : Programmes de prestations prénatales et postnatales, Services de garderie, Programme d'aide pour les services de garderie, Service alternatif de garde d'enfants, Services destinés aux enfants d'âge préscolaire atteints de troubles autistiques, Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité pour les installations de garderie, Communautés responsables à l'écoute des enfants, Programme d'alphabétisation précoce et de développement du langage. La Direction assure également la coordination ministérielle du programme des Initiatives pour la petite enfance, notamment les Services d'intervention précoce, l'Initiative des travailleurs de soutien, les Services de garderie intégrés et l'Initiative de formation de liens affectifs entre le nourrisson et les parents.

La Direction gère également des ententes fédérales-provinciales visant le développement de la petite enfance et l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

En 2010-2011, un certain nombre d'initiatives ont continué à recevoir du soutien, dont la réalisation du projet pilote triennal des centres de

développement de la petite enfance, le financement continu de conseillers communautaires en apprentissage précoce à l'appui de la mise en œuvre du nouveau curriculum éducatif pour la petite enfance, le financement des centres de ressources familiales afin d'améliorer les services de soutien communautaires, les initiatives menées avec le secteur francophone afin d'accroître la collaboration entre les partenaires et les initiatives de formation visant à resserrer les exigences provinciales concernant les fournisseurs de services de garde réglementés.

En avril 2010, la nouvelle *Loi sur les garderies éducatives* a été sanctionnée.

Selon le Décret en conseil d'octobre 2010, les services à la petite enfance ont été transférés au nouveau MÉDPE, effectif le 1^{er} avril 2010. Les activités visent maintenant sur l'intégration des services à la petite enfance et des services M-12 ainsi que la mise en œuvre des priorités telles que décrites par le gouvernement du *Nouveau-Brunswick*.

Excellence dans l'art d'être parent

Des fonds continuent d'être consentis aux 13 centres de ressources familiales de la province afin d'améliorer, d'étendre et de soutenir leurs programmes existants et de joindre davantage de familles, surtout en milieu rural.

Le MÉDPE continue d'accorder une subvention à l'association des centres de ressources familiales afin d'appuyer la coordination provinciale du programme Y'a personne de parfait.

Alphabétisation précoce

Le programme *Le goût de lire* encourage les parents à faire la lecture à leurs enfants dès la naissance. Le ministère du Développement social continue de subventionner ce programme afin de financer la pochette de livres de base, qui comprend un livre pour bébés, de préférence d'une auteure ou d'un auteur du Nouveau-Brunswick.

Programme d'aide pour les services de garderie

Le Programme d'aide pour les services de garderie a été conçu pour aider les familles du Nouveau-Brunswick à obtenir les meilleurs services de garderie possible pour leurs enfants. Il offre de l'aide financière aux parents ou aux tuteurs afin qu'ils puissent accéder à une installation de garderie agréée. Si les parents ou les tuteurs sont incapables d'obtenir les services d'une garderie parce qu'ils travaillent le soir, la nuit ou la fin de semaine, ou parce qu'il n'y a aucune garderie agréée dans leur voisinage, ils peuvent obtenir des services de gardiennage privés auprès du Service alternatif de garde d'enfants.

En 2010-2011, 5 863 enfants ont bénéficié du programme.

Initiatives pour la petite enfance

Le programme des Initiatives pour la petite enfance (IPE) est un système intégré de services à la petite enfance axés sur la prévention. Ce programme vise les enfants à risque (avant la naissance jusqu'à 5 ans) en raison de troubles congénitaux, de maladies acquises ou de facteurs développementaux ou familiaux. Le programme regroupe les services de santé publique du ministère de la Santé et les services sociaux de notre

ministère, et il vise un meilleur développement des enfants avant qu'ils entrent dans le système scolaire.

Les services sociaux du Ministère fournis grâce au programme IPE sont les suivants :

- Dix-sept services d'intervention précoce offerts à domicile dans le but d'améliorer les résultats obtenus par l'enfant, de mieux préparer celui-ci à entrer à l'école et de rendre la famille plus autonome. Depuis le 31 mars 2011, le personnel des programmes d'intervention précoce effectuait régulièrement des visites à domicile et assurait la liaison avec la collectivité pour 1 802 enfants. Le programme de formation de liens affectifs, un programme communautaire offert par les organismes d'intervention précoce, offre des services de dépistage et d'intervention visant les parents qui risquent de développer des liens affectifs malsains avec leur nourrisson durant la première année de sa vie. Depuis le 31 mars 2011, 66 autres enfants en bas âge, ainsi que leurs familles, ont bénéficié d'une telle intervention.
- Des services de garderie intégrés permettent aux enfants ayant des besoins prioritaires d'avoir accès à des services de garderie adaptés à leur développement. Au 31 mars 2011, on comptait dans la province 323 enfants qui participaient au programme des garderies intégrées.
- Le Programme des travailleurs de soutien fournit une meilleure accessibilité aux services de garde pour les enfants ayant des besoins spéciaux dont les parents travaillent et qui ont besoin d'aide pour participer pleinement aux activités de

la garderie. Le programme vise à aider les parents dont les enfants ont besoin d'un travailleur de soutien à rester dans la population active. En 2010-2011, 151 enfants ont reçu des services grâce à ce programme.

Programme de prestations prénatales et postnatales

Le Programme de prestations prénatales et postnatales a pour objectif d'améliorer la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés en fournissant aux femmes des ressources financières qui leur permettent de choisir une alimentation et un mode de vie sains pendant la grossesse. Les femmes peuvent composer un numéro de téléphone sans frais, 1-888-987-6789, afin d'obtenir de l'information sur les services prénataux et postnataux offerts au Nouveau-Brunswick.

La prestation postnatale est de 60 \$ par mois pour toutes les clientes. Elle est offerte aux mères admissibles pendant un maximum de quatre mois après la naissance du bébé. Son administration a été transférée du ministère de la Santé au ministère du Développement social le 1er avril 2010, mais le budget demeure au ministère de la Santé.

En 2010-2011, des prestations prénatales ont été versées à 1 422 femmes enceintes.

Services de garderie

Les Services de garderie ont la responsabilité de représenter l'intérêt du public quant à la sécurité et au développement sain des jeunes enfants, de la naissance à 12 ans, qui se trouvent dans des arrangements de garde autres qu'avec leurs parents pendant que ceux-ci travaillent, étudient

ou suivent une formation. Les établissements agréés sont surveillés, les plaintes font l'objet d'enquêtes et des mesures de soutien au programme sont offertes.

Au 31 mars 2011, il y avait 622 garderies approuvées, soit 44 de plus que l'année précédente. Le nombre de places de garderie a ainsi augmenté de 1 534, pour un total de 20 319 places dans la province. Sur les 1 534 nouvelles places de garderie, 91 étaient destinées aux nourrissons de moins de deux ans.

Le gouvernement continue à investir dans la formation du personnel de garderie grâce au Fonds en fiducie pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité

Le Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité offre un financement aux garderies agréées afin de les aider à améliorer la disponibilité et la qualité des services de garde d'enfants au Nouveau-Brunswick.

Le Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité n'accepte les nouvelles demandes qu'en avril de chaque année. Toutefois, les garderies nouvellement agréées qui offrent des places pour les nourrissons peuvent présenter leurs demandes tout au long de l'année.

Toutes les nouvelles garderies qui ouvrent leurs portes après le 31 mars 2010 seront seulement admissibles à recevoir l'augmentation salariale de 4,50 \$ l'heure pour les employés qui ont une formation reconnue. Les employés qui

travaillent dans ces garderies et qui n'ont pas de formation reconnue en éducation de la petite enfance ne seront pas admissibles aux augmentations salariales.

Toutes les garderies qui agréées et qui ont ouvert avant le 31 mars 2010 continueront à être admissibles à recevoir l'augmentation salariale de 4,50 \$ l'heure pour les employés qui ont une formation et le taux de salaire de 2,75 \$ l'heure pour les employés sans formation pour tous leurs employés jusqu'à ce que la garderie ferme ou qu'elle mette fin à sa participation au programme de SFAQ.

Depuis la mise en place du programme, la rémunération moyenne du personnel de services de garde a augmenté comme suit :

- Personnel ayant une formation reconnue en éducation de la petite enfance : augmentation de 121 %, soit de 7,04 \$ l'heure à 15,59 \$ l'heure.
- Personnel n'ayant pas de formation reconnue en éducation de la petite enfance : augmentation de 79 %, soit de 7,04 \$ l'heure à 12,59 \$ l'heure.

En 2010-2011, 604 des garderies agréées de la province ont participé à ce programme afin de soutenir l'amélioration des salaires du personnel.

Services destinés aux enfants autistiques d'âge préscolaire

Le Ministère fournit pour chaque enfant une aide financière pouvant atteindre 27 500 \$ par année, comprenant les frais administratifs, afin qu'ils puissent se procurer des services auprès de six

organismes approuvés dans la province qui offrent des services d'intervention intensive pour les enfants d'âge préscolaire atteints d'autisme.

En 2010-2011, 533 enfants d'âge préscolaire ont bénéficié d'interventions intensives fondées sur l'expérience clinique tout au long de l'année.

Un contrat a été accordé au College of Extended Learning de l'Université du Nouveau-Brunswick pour assurer la formation et la surveillance clinique des interventions fondées sur l'expérience auprès des enfants autistiques. En 2010-2011, 28 autres travailleurs de soutien en autisme ont été formés. Deux ateliers ont également été offerts à des cliniciens, l'un sur l'enseignement des aptitudes au jeu et des compétences sociales et l'autre, sur le comportement verbal.

ANNEXES

Évolution de l'effectif scolaire par district du 30 septembre 2002 au 30 septembre 2010

District scolaire ¹	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008	Sept. 2009	Sept. 2010
Districts francophones									
01 - Dieppe	6 915	6 891	6 936	7 056	7 123,0	7 297	7 568	7 721	7 854
03 - Grand-Sault	7 716	7 448	7 235	6 966	6 576	6 402	6 196	5 947	5 803
05 - Campbellton	6 476	6 255	6 087	5 934	5 724	5 500	5 273	5 057	4 892
09 - Tracadie-Sheila	8 126	7 903	7 675	7 412	7 102,0	6 911	6 646	6 402	6 159
11 - Richibouctou	6 792	6 573	6 393	6 093	5 828	5 615	5 436	5 293	5 134
Districts anglophones									
02 - Moncton	16 726	16 687	16 671	16 508	16 287	16 188	15 976	15 822	15 680
06 - Rothesay	10 629	10 548	10 463	10 427	10 338	10 369	10 282	10 172	10 042
08 - Saint John	14 064	13 751	13 477	13 135	12 745	12 428	12 166	11 880	11 571
10 - St. Stephen	4 616	4 564	4 521	4 340	4 191	4 082	4 063	3 912	3 788
14 - Woodstock	8 932	8 863	8 699	8 511	8 292	8 046	7 834	7 748	7 491
15 - Dalhousie	4 403	4 263	4 127	3 982	3 843	3 745	3 644	3 515	3 371
16 - Miramichi	6 756	6 722	6 600	6 492	6 336	6 161	6 002	5 831	5 606
17 - Oromocto	5 815	5 720	5 628	5 501	5 241	5 218	5 037	4 908	4 889
18 - Fredericton	12 634	12 681	12 633	12 464	12 387	12 326	12 284	12 186	12 141
Francophone	36 025	35 070	34 326	33 460	32 353	31 725	31 119	30 420	29 842
Anglophone	84 575	83 799	82 819	81 360	79 660	78 563	77 288	75 974	74 579
Province	120 600	118 869	117 145	114 820	112 013	110 288	108 407	106 394	104 421

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement au 30 septembre 2010

District scolaire ¹	Anglais	Français	Immersion en français	Total
Districts francophones				
01 - Dieppe	-	7 854	-	7 854
03 - Grand-Sault	-	5 803	-	5 803
05 - Campbellton	-	4 892	-	4 892
09 - Tracadie-Sheila	-	6 159	-	6 159
11 - Richibouctou	-	5 134	-	5 134
Districts anglophones				
02 - Moncton	10 838	-	4 842	15 680
06 - Rothesay	6 796	-	3 246	10 042
08 - Saint John	9 467	-	2 104	11 571
10 - St. Stephen	3 309	-	479	3 788
14 - Woodstock	6 234	-	1 257	7 491
15 - Dalhousie	2 437	-	934	3 371
16 - Miramichi	4 769	-	837	5 606
17 - Oromocto	4 240	-	649	4 889
18 - Fredericton	9 035	-	3 106	12 141
Francophone	-	29 842	-	29 842
Anglophone	57 125	-	17 454	74 579
Province	57 125	29 842	17 454	104 421

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

**Élèves autochtones habitants les réserves et
fréquentant les écoles publiques du Nouveau-Brunswick
au 30 septembre 2010**

District scolaire	Réserve Première nation	Nombre d'élèves autochtones
01	Kingsclear	3
02	Fort Folly	5
03	Saint-Basile	29
05	Eel River	1
	Listuguj Mi'gmaq	7
	Pabineau	1
09	Burnt Church	44
11	Bouctouche	3
	Red Bank	4
14	Saint-Basile	7
	Tobique	196
	Woodstock	77
15	Eel River	102
	Listuguj Mi'gmaq	159
	Pabineau	28
16	Elsipogtog (Big Cove)	277
	Bouctouche	21
	Burnt Church	108
	Eel Ground	61
	Indian Island	25
	Red Bank	51
17	Oromocto	70
18	Kingsclear	73
	St. Mary's	165
Total		1 517

Effectif scolaire par district selon la l'année d'études au 30 septembre 2010

District scolaire ¹	Année d'études												Élèves déjà diplômés		
	Total	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11	12
Districts francophones															
01 - Dieppe	7 854	717	656	695	658	597	595	549	532	574	536	631	558	554	2
03 - Grand-Sault	5 803	430	413	434	405	431	423	462	470	456	425	486	504	459	5
05 - Campbellton	4 892	307	329	355	349	344	387	368	395	403	389	429	429	403	5
09 - Tracadie-Sheila	6 159	374	404	385	428	408	475	487	487	488	492	552	599	569	11
11 - Richibouctou	5 134	327	379	376	375	386	374	396	414	378	405	466	437	413	8
Districts anglophones															
02 - Moncton	15 680	1 040	1 068	1 087	1 090	1 128	1 174	1 177	1 160	1 197	1 361	1 338	1 441	1 391	28
06 - Rothesay	10 042	665	680	658	740	709	724	794	798	782	841	839	904	870	38
08 - Saint John	11 571	818	780	766	762	788	765	850	844	922	1 091	1 040	1 073	1 067	5
10 - St. Stephen	3 788	254	253	283	259	254	260	276	279	308	347	336	346	329	4
14 - Woodstock	7 491	433	516	506	483	517	562	581	599	622	621	697	689	657	8
15 - Dalhousie	3 371	163	171	180	217	204	219	224	247	277	322	305	380	433	29
16 - Miramichi	5 606	313	305	346	342	346	380	411	465	417	525	560	576	583	37
17 - Oromocto	4 889	353	330	340	338	311	372	354	390	391	410	405	458	429	8
18 - Fredericton	12 141	879	832	851	807	870	897	885	963	938	1 059	1 016	1 131	1 002	11
Francophone	29 842	2 155	2 181	2 245	2 215	2 166	2 254	2 262	2 298	2 299	2 247	2 564	2 527	2 398	31
Anglophone	74 579	4 918	4 935	5 017	5 038	5 127	5 353	5 552	5 745	5 854	6 577	6 536	6 998	6 761	168
Province	104 421	7 073	7 116	7 262	7 253	7 293	7 607	7 814	8 043	8 153	8 824	9 100	9 525	9 159	199

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district du 30 septembre 2002 au 30 septembre 2010

District scolaire ¹	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008	Sept. 2009	Sept. 2010
Districts francophones									
01 - Dieppe	5	2	3	5	8	1	2	0	0
03 - Grand-Sault	9	9	9	3	3	3	2	3	3
05 - Campbellton	19	20	27	19	17	17	16	16	12
09 - Tracadie-Sheila	15	4	7	5	3	5	4	4	4
11 - Richibouctou	19	19	19	21	18	6	6	7	7
Districts anglophones									
02 - Moncton	115	122	101	100	77	69	47	55	54
06 - Rothesay	28	34	36	31	25	30	27	23	21
08 - Saint John	38	32	36	28	28	31	42	40	42
10 - St. Stephen	37	36	38	33	33	28	32	30	34
14 - Woodstock	49	65	57	75	62	63	50	38	41
15 - Dalhousie	30	30	35	29	22	19	18	19	15
16 - Miramichi	34	35	36	38	39	34	28	25	22
17 - Oromocto	33	40	49	47	35	37	31	33	36
18 - Fredericton	38	34	30	35	31	32	31	25	22
Francophone	67	54	65	53	49	32	30	30	26
Anglophone	402	428	418	416	352	343	306	288	287
Province	469	482	483	469	401	375	336	318	313

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

**Évolution de l'effectif personnel éducatif et du
rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire
du 30 septembre 2007 au 30 septembre 2010**

District scolaire ¹	Personnel éducatif É.T.P				Rapport élèves- personnel éducatif			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Districts francophones								
01 - Dieppe	503,0	529,3	537,6	546,7	14,5	14,3	14,4	14,4
03 - Grand-Sault	474,5	485,2	469,8	463,9	13,5	12,8	12,7	12,5
05 - Campbellton	407,9	424,3	392,9	390,9	13,5	12,4	12,9	12,5
09 - Tracadie-Sheila	530,9	525,2	491,4	481,0	13,0	12,7	13,0	12,8
11 - Richibouctou	459,6	469,7	456,3	445,0	12,2	11,6	11,6	11,5
Districts anglophones								
02 - Moncton	1 118,5	1 165,5	1 127,0	1 152,7	14,5	13,7	14,0	13,6
06 - Rothesay	693,9	714,1	697,8	699,3	14,9	14,4	14,6	14,4
08 - Saint John	872,5	880,5	845,7	842,6	14,2	13,8	14,0	13,7
10 - St. Stephen	311,4	320,6	311,1	299,6	13,1	12,7	12,6	12,6
14 - Woodstock	589,4	593,4	583,1	575,9	13,7	13,2	13,3	13,0
15 - Dalhousie	287,0	293,0	288,0	277,0	13,0	12,4	12,2	12,2
16 - Miramichi	456,8	461,7	454,5	452,5	13,5	13,0	12,8	12,4
17 - Oromocto	381,7	386,3	370,3	366,7	13,7	13,0	13,3	13,3
18 - Fredericton	874,8	886,4	871,0	875,5	14,1	13,9	14,0	13,9
Francophone	2 375,9	2 433,7	2 347,9	2 327,5	13,4	12,8	13,0	12,8
Anglophone	5 586,0	5 701,5	5 548,4	5 541,8	14,1	13,6	13,7	13,5
Province	7 961,8	8 135,2	7 896,3	7 869,3	13,9	13,3	13,5	13,3

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu de bureau du district scolaire.

Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement du 30 septembre 2010

District scolaire ¹	M-5	M-8	M-12	6-8	6-12	9-12	Total
Districts francophones							
01 - Dieppe	7	2	1	2	1	2	15
03 - Grand-Sault	0	15	1	0	3	1	20
05 - Campbellton	3	13	0	1	1	2	20
09 - Tracadie-Sheila	2	15	1	1	0	3	22
11 - Richibouctou	0	14	2	0	1	3	20
Districts anglophones							
02 - Moncton	13	15	3	1	1	5	38
06 - Rothesay	13	1	0	5	1	4	24
08 - Saint John	17	8	0	5	0	4	34
10 - St. Stephen	5	5	2	1	2	1	16
14 - Woodstock	11	2	4	5	1	4	27
15 - Dalhousie	6	2	0	2	0	3	13
16 - Miramichi	8	5	1	3	1	3	21
17 - Oromocto	9	3	1	2	1	2	18
18 - Fredericton	22	1	0	4	4	2	33
Francophone	12	59	5	4	6	11	97
Anglophone	104	42	11	28	11	28	224
Province	116	101	16	32	17	39	321

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

**Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement
du 30 septembre 2010**

Districts anglophones				Districts francophones	
Niveau	Anglais	Anglais et immersion	Total	Niveau	Écoles
M-5	85	72	157	M-8	86
6-8	35	57	92		
9-12	14	36	50	9-12	22

À noter : Chaque école peut être comptée dans plus d'une catégorie, par exemple, une école avec les niveaux de M à 12 est comptée trois fois : une fois dans la catégorie M à 5, une fois dans la catégorie 6 à 8 et une fois dans la catégorie 9 à 12.

**Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Aperçu financier 2010-2011
Ministère 20**

	Programme	Budget Principal	Transferts de crédits (1)	Budget approuvé	Dépenses	Excédent (Déficit)
Vote	Dépenses ordinaires					
02	Services généraux et autres services d'enseignement	10,961.0	(286.1)	10,674.9	10,718.8	(43.9)
03	Enseignement primaire et secondaire	983,664.0	1,963.8	985,627.8	974,002.4	11,625.4
	Total compte ordinaire	994,625.0	1,677.7	996,302.7	984,721.2	11,581.5
50	Dépenses de capital					
	Écoles publiques	1,000.0	-	1,000.0	1,000.0	-

(1) Ajustement des salaires et transferts à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick.

**Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Aperçu financier 2010-2011
Comptes à but spécial**

Programme	Solde d'ouverture	Recettes	Dépenses	Solde de fermeture Excédent/(Déficit)
Bourses et fiducies	\$ 3,678.5	\$ 270.1	\$ 270.1	\$ 3,678.5
Compte Fred Magee	431.9	-	-	431.9
Fonds d'éducation des Premières nations	3,326.3	5,222.3	4,382.8	4,165.8
Projets de districts scolaires	2,757.1	13,210.4	11,482.6	4,484.9
Fonds à but spécial des districts scolaires	9,270.3	4,516.8	6,685.2	7,101.9
Ordinateurs pour les écoles	351.7	1,086.4	172.4	1,265.7
Un avenir à découvrir	39.5	39.6	39.6	39.5
Services d'éducation internationale	29.0	1,426.1	1,408.8	46.3
Technologie de l'information et de la communication	472.2	-	-	472.2
C.M.E.C. - P.I.R.S. Science	20.5	-	-	20.5
RESCOL	-	-	-	-
Total	\$ 20,377.0	\$ 25,771.7	\$ 24,441.5	\$ 21,707.2

**Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles
des districts-scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2011
(en millions de dollars)**

	Budget	Excédent Accumulé	Total	Dépenses	Écarts
Districts francophones					
1	\$ 64.0	\$ 0.1	\$ 64.1	\$ 64.3	\$ (0.2)
3	56.2	0.1	56.3	56.3	-
5	49.0	0.1	49.1	49.1	-
9	59.8	0.1	59.9	59.9	-
11	52.7	0.1	52.8	53.2	(0.4)
Sous-total	\$ 281.7	\$ 0.5	\$ 282.2	\$ 282.8	\$ (0.6)
Districts anglophones					
2	\$ 122.4	\$ 0.1	\$ 122.5	\$ 122.6	\$ (0.1)
6	78.1	0.1	78.2	78.1	0.1
8	96.2	0.1	96.3	96.3	-
10	35.1	0.1	35.2	35.1	0.1
14	67.0	0.1	67.1	67.0	0.1
15	34.0	0.1	34.1	34.1	-
16	53.3	0.1	53.4	53.4	-
17	43.1	0.1	43.2	43.2	-
18	93.8	0.1	93.9	93.9	-
Sous-total	\$ 623.0	\$ 0.9	\$ 623.9	\$ 623.7	\$ 0.2
Total	\$ 904.7	\$ 1.4	\$ 906.1	\$ 906.5	\$ (0.4)

Acronymes

ACCP :	Association canadienne de counseling et de psychothérapie
ACELF :	Association canadienne d'éducation de langue française
ADEFNB :	Association des directions d'écoles francophones du Nouveau-Brunswick
AEFNB :	Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
AEI:	Atlantic Education International
AIMS:	Atlantic Institute for Market Studies
APTICA :	Association pour l'avancement pédagogique des technologies de l'information et de la communication en Atlantique
ASD :	Autism Spectrum Disorder
ASINB :	Agence des services internes du Nouveau-Brunswick
BCBA :	Board Certified Behaviour Analyst
BPPN :	Bureau des perspectives des Premières Nations
CAMEF :	Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation
CAP :	Communautés d'apprentissage professionnelles
CAST:	Center for Applied Special Technology
CCNB :	Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick
CECR :	Cadre européen commun de référence pour les langues
CÉD :	Conseil d'éducation de district
CEFRL:	Common European Framework of Reference for Languages
CLEF :	Communauté littératie Enfants Francophones
CMEC :	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CONFEMEN :	Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
CSNB:	Community Schools of New Brunswick
CUPE:	Canadian Union of Public Employees
DAET :	Direction de l'apprentissage électronique et des technologies
DEC:	District Education Council
DMÉ :	Direction de la mesure et de l'évaluation
DSÉ :	Direction des services aux élèves
DSP :	Direction des services pédagogiques
ÉC :	Direction de l'École communautaire
ECE:	Early Childhood Education
ECl:	Early Childhood Initiatives
ECNB :	Écoles communautaires du Nouveau-Brunswick
ÉDPE:	Éducation et Développement de la petite enfance
ELPA:	English Language Proficiency Assessment
ELPR:	English Language Proficiency Reassessment
EPE-AD :	Évaluation de la petite enfance – appréciation directe
EPE-AE :	Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante
EPL :	European Portfolio of Languages
ESR :	Educational Staff Record - État de service du personnel éducatif

ETP :	Enseignant à temps plein
EYE-DA:	Early Years Evaluation: Direct Assessment
FCCF :	Fédération culturelle canadienne-française
FCDEF :	Fédération canadienne des directions d'écoles francophones
FENB :	Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick
FIA :	Fonds d'innovation en apprentissage
FJFNB :	Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
FTE :	Full time employee
FTI :	Focus sur les technologies de l'information
GACEF :	Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone
ICT:	Information and Communication Technology
IEA:	Institut d'études acadiennes
IICD:	International Institute for Communication and Development
ILF:	Innovative Learning Fund
IMDPE :	Instrument de mesure du développement de la petite enfance
INAC:	Indian and Northern Affairs Canada
IRS :	Initiatives et des relations stratégiques
K-12:	Kindergarten-12
LiPs®:	Lindamood Phoneme Sequencing Program
M-12:	Maternelle-12
MAEI:	Martin Aboriginal Education Initiative
MÉDPE:	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
MERL:	Modernize, Expand, Revitalize and Localize
MPC:	Maintenance, Planning and Control / Entretien, planification et surveillance
NBCC:	New Brunswick Community College
NBELA:	New Brunswick Educational Leadership Academy
NBTA:	New Brunswick Teachers' Association
NBTF:	New Brunswick Teacher's Federation
NBUPPE:	New Brunswick Union of Public and Private Employees
NGO:	Non-Governmental Organizations
OFNP:	Office of First Nations Perspectives
OIF :	Organisation internationale de la Francophonie
OLEP:	Official Languages in Education Protocol
OMU :	Organisation des mesures d'urgence
ONG :	Organismes non gouvernementaux
PALC :	Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation
PAPAE:	Provincial Assessment Protocol Accommodation and Exemptions
PAS :	Programme d'apprentissages spéciaux
PCAC:	Provincial Curriculum Advisory Committee
PCL:	Professional Learning Communities
PEL :	Portfolio européen des langues
PEP :	Projet d'emploi prioritaire /Priority Employment Project
PI:	Plan d'intervention
PIRLS :	Programme international de recherche en lecture scolaire
PISA :	Programme international pour le suivi des acquis des élèves

PLOE :	Protocol des langues officielles dans l'enseignement
PONC :	Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens
PPCE :	Programme pancanadien d'évaluation des apprentissages
PPCFLP :	Projet pancanadien de français langue première
PRIME:	Professional Resources and Instruction for Mathematics Educators
QIFS:	Quality Improvement Funding Support
RFI:	Request for Information
RPF:	Request for Protocols
SCFP :	Syndicat canadien de la fonction publique
SEED:	Stage d'emploi étudiant pour demain/Student Employment Experience Development
SEP:	Special Education Plan
STTE:	Skilled Trades and Technology Education
TAACI :	Table de l'axe action culturelle et identitaire
TEFA :	Tournée des enseignants francophones de l'Atlantique
TIC :	Technologies de l'information et de la communication
TIS :	Transformation et de l'innovation stratégique
UdeM :	Université de Moncton
UDL :	Universal Design for Learning
UNB :	Université du Nouveau-Brunswick
UNB-CEL:	University of New Brunswick – College of Extended Learning
UNESCO :	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
V/V:	Visualizing/Verbalizing
WNCP:	Western and Northern Canadian Protocol

NOTES